

Plan de travail 2024 du Secrétariat international

Table des matières

Résumé.....	3
1. Soutenir la mise en œuvre dans les pays	5
A. Afrique anglophone et lusophone	6
B. Afrique francophone et ANMO.....	7
C. Asie Pacifique	9
D. Amérique latine et Caraïbes	10
E. Europe.....	11
F. Validation	11
G. Sensibilisation	12
2. Politique et partenariats.....	14
A. Aperçu des priorités stratégiques dans les domaines politiques thématiques.....	15
B. Données ouvertes	19
3. Renforcer la communication.....	19
4. Gouvernance mondiale de l'ITIE	20
A. Gouvernance et soutien du Conseil d'administration	20
B. Gestion du Secrétariat international de l'ITIE	21
C. Suivi et apprentissage	22
D. Collecte de fonds.....	23
5. Budget 2024 de l'ITIE.....	24
A. Chiffres historiques.....	27
B. Analyse budgétaire – revenus.....	28
C. Analyse budgétaire – dépenses.....	31
D. Risques associés au plan de travail	37
Annexe A	40
Annexe B	41

Résumé

Le plan de travail du Secrétariat international de l'ITIE pour 2024 est un **outil de planification destiné à assurer une utilisation efficace des ressources en vue de réaliser les priorités et les objectifs** fixés pour l'année à venir. Il s'agit également d'un outil de redevabilité pour le Conseil d'administration de l'ITIE et les partenaires de soutien, qui définit les priorités des Comités et du Secrétariat et sert de mécanisme au Conseil d'administration pour approuver le budget et les activités programmées du Secrétariat.

Les cinq priorités clés du Secrétariat de l'ITIE en 2024 sont les suivantes : (i) **communiquer la Norme ITIE 2023 et en renforcer la compréhension** parmi les principales parties prenantes ; (ii) réaliser une **légère actualisation des priorités stratégiques de l'ITIE**, (iii) fournir un **soutien à la mise en œuvre** par le biais d'une assistance technique et de projets gérés par le Secrétariat international ; (iv) déployer la stratégie de l'ITIE relative aux données **pour accélérer les progrès en matière de divulgation systématique et d'intégration**, et (v) **maintenir l'assurance qualité de la Norme ITIE** grâce à des Validations d'excellente qualité.

Ce plan de travail s'inscrit dans un **contexte mondial dynamique**, marqué par un certain nombre de tendances et de difficultés nouvelles auxquels est confronté le secteur extractif. La demande de minéraux critiques augmente de manière exponentielle, parallèlement à la très forte demande de gaz et de pétrole. Les efforts visant à renforcer la gouvernance des ressources en 2024 continuent de se heurter aux obstacles liés à l'augmentation des niveaux d'endettement, à l'instabilité budgétaire et à la volatilité des prix des matières premières. Ces obstacles constituent des défis considérables pour les parties prenantes de l'ITIE et les pays de mise en œuvre, mais également pour le mandat du Secrétariat de l'ITIE consistant à soutenir la mise en œuvre des pays.

Dans le même temps, il existe plusieurs possibilités pour que les données ITIE et le dialogue jouent un rôle essentiel, à savoir soutenir les pays mettant en œuvre l'ITIE alors qu'ils négocient la **transition énergétique**, renforcer leur rôle dans la **lutte contre la corruption** et contribuer à la **mobilisation des ressources domestiques** là où l'ITIE offre une valeur ajoutée évidente conformément à son mandat principal. Le Conseil d'administration examinera les priorités stratégiques de l'ITIE au cours de l'année à venir pour s'assurer qu'elles restent adaptées à leur objectif. La Norme ITIE 2023 révisée vise à aider les pays de mise en œuvre à négocier la transition énergétique grâce à un engagement multipartite pour promouvoir la compréhension du public et éclairer l'élaboration des politiques. Les efforts visant à **renforcer les divulgations systématiques grâce au déploiement de la nouvelle stratégie en matière de données** sont essentiels pour maximiser l'utilisation et l'adoption des données ITIE, augmentant ainsi l'impact potentiel dans les pays qui sont aux prises avec des défis de gouvernance des ressources.

En ce qui concerne le **soutien à la mise en œuvre de l'ITIE par les pays**, le plan de travail identifie plusieurs priorités et objectifs communs dans toutes les régions, notamment la **revitalisation de l'engagement des parties prenantes**, **l'alignement sur les priorités nationales et l'accélération des divulgations systématiques**. Les principales difficultés, opportunités et activités prévues soulignent la manière dont le soutien au niveau régional devra être adapté, face à l'évolution des circonstances mondiales et aux nouveaux domaines politiques propres à chaque région. Les plans régionaux résumés définissent les principaux objectifs et produits livrables pour 2024.

Le Secrétariat continuera d'**investir dans des processus de Validation d'excellente qualité** pour

garantir une assurance qualité solide de la mise en œuvre de l'ITIE, sauvegarder la réputation et la crédibilité de la Norme ITIE et encourager la sensibilisation conformément à la mission et au mandat de l'ITIE. En 2024, le Secrétariat visera à garantir des processus de Validation efficaces et inclusifs dans 14 pays membres en plus de deux évaluations ciblées, à renforcer les capacités des parties prenantes de l'ITIE et du personnel du Secrétariat international en termes de participation au modèle de Validation et de sa mise en œuvre, à documenter et communiquer les enseignements tirés des résultats des Validations et à mettre à jour le modèle de Validation de manière à prendre en compte la Norme ITIE 2023.

Le plan de travail sur la **sensibilisation** présente de nouvelles possibilités de renforcement des efforts de sensibilisation dans les pays qui s'appuient sur ces axes de travail et comprennent la sensibilisation de nouveaux membres potentiels du collège des entreprises de soutien.

En ce qui concerne **la politique et les partenariats**, le plan de travail présente les principaux domaines prioritaires tant au niveau national qu'au niveau mondial. À l'échelle nationale, cela implique l'apport d'un soutien technique et d'orientations techniques de haute qualité pour un engagement plus actif des entreprises et de la société civile dans la mise en œuvre de l'ITIE, conformément aux dispositions de la Norme ITIE 2023. Au niveau mondial, cela implique d'aider les entreprises à progresser dans la réalisation des attentes de l'ITIE à leur égard, d'approfondir la collaboration avec les partenaires internationaux tels que l'Union européenne, le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) et la Banque mondiale, ainsi que de garantir que les progrès accomplis dans les révisions de la Norme ITIE 2023 s'effectuent en conformité avec d'autres mécanismes de divulgation.

Les efforts visant à **renforcer la communication** s'appuieront sur les résultats de la Conférence mondiale de 2023. L'un des objectifs clés de l'équipe de communication en 2024 consistera à garantir la bonne compréhension des révisions de la Norme ITIE 2023 par les parties prenantes, en particulier au niveau national, grâce à l'élaboration d'orientations pour renforcer la compréhension et rallier un soutien autour du mandat de l'ITIE. Des efforts seront déployés pour renforcer la capacité de communication des secrétariats nationaux, en mettant l'accent sur des activités alignées sur la Norme ITIE 2023 et l'actualisation des priorités stratégiques de l'ITIE.

En 2024, **la direction du Secrétariat international de l'ITIE** consolidera les efforts en cours pour renforcer les systèmes de suivi des ressources, de gestion financière, de passation des marchés et d'établissement de rapports sur les projets. À cela s'ajoute l'accent croissant mis sur **le suivi, l'évaluation et l'apprentissage** dans la mise en œuvre de l'ITIE et dans les projets majeurs, en renforçant les processus internes de suivi et d'apprentissage et en investissant davantage dans les efforts de développement des capacités pour améliorer le suivi et l'évaluation dans les pays mettant en œuvre l'ITIE. Les processus internes de planification axée sur les résultats et de suivi de l'avancement de la mise en œuvre seront encore renforcés, dans le cadre des efforts du Secrétariat international visant à améliorer son **efficacité opérationnelle et ses résultats**.

Le plan de travail se termine par un **budget** provisoire, présentant les revenus, les dépenses et les risques liés à la mise en œuvre du plan de travail. Ce budget, qui fera l'objet de discussions lors de la réunion virtuelle du Conseil d'administration en novembre 2023, repose sur un scénario prévoyant des revenus moyens. Bien que la présentation du budget reste cohérente avec celle des années précédentes afin de faciliter les comparaisons dans le temps, le Secrétariat a élaboré des scénarios de revenus et une ventilation plus détaillée des coûts par fonction. Le budget sera présenté au Conseil d'administration pour décision par voie de circulaire en décembre 2023.

Le Secrétariat est également en train d'élaborer des perspectives sur trois ans, de 2024 à 2026, afin de présenter un tableau plus clair des hypothèses et des scénarios budgétaires tout au long de la durée de vie du nouveau Conseil d'administration, qui sera approuvé lors de sa réunion de mars 2024.

Les revenus escomptés de 10,8 millions de dollars US et les dépenses projetées de 10,8 millions de dollars US fournissent un budget équilibré pour 2024 selon le scénario avec des revenus moyens. En ce qui concerne les dépenses, le Secrétariat poursuivra son contrôle rigoureux des coûts et sa planification pour l'année d'activités réalisables selon un scénario avec des faibles revenus. Les examens de la rentabilité réalisés en 2023 concernant les déplacements et les services linguistiques permettront au Secrétariat de continuer de recevoir un soutien de haute qualité tout en maintenant des mesures de contrôle des coûts. D'autres examens de la rentabilité de la gestion financière et des services de conseil juridique sont prévus en 2024.

1. Soutenir la mise en œuvre dans les pays

À mesure que les pays riches en ressources tentent de s'adapter à l'évolution des conditions internationales, il est essentiel de veiller à ce que les processus nationaux de l'ITIE soient axés sur les résultats et efficaces et à ce qu'ils correspondent aux priorités des parties prenantes nationales. L'appel à **montrer l'impact de la mise en œuvre** au-delà des divulgations régulières reste fort. Il est possible de renforcer des processus de mise en œuvre axés sur les résultats ainsi que des analyses d'impact et un travail de communication plus solides. En outre, des efforts plus intensifs en matière de **mobilisation des ressources domestiques, de transition énergétique, de lutte contre la corruption**, de données ouvertes et d'accélération des progrès en matière de divulgation systématique resteront une priorité incontournable pour l'ITIE. Les divulgations proactives fondées sur des données ponctuelles, utilisables et accessibles remplaceront progressivement les déclarations rétrospectives pour éclairer la prise de décision, favoriser les analyses indépendantes et promouvoir le débat public.

Pour aider les pays mettant en œuvre l'ITIE à maximiser les retombées de la mise en œuvre de la Norme ITIE, le Secrétariat se concentrera sur les **objectifs** suivants :

- En s'appuyant sur les recommandations tirées de l'évaluation indépendante, **revitaliser l'engagement des parties prenantes**, à savoir la société civile, les entreprises et les gouvernements, pour un fonctionnement plus efficace des groupes multipartites (GMP) en tant que plateforme de dialogue. Cela se fera grâce à une combinaison entre des missions en personne et virtuelles, un engagement ciblé avec les principaux groupes de parties prenantes et la facilitation de dialogues politiques axés sur des questions d'importance nationale.
- **Aligner la mise en œuvre de l'ITIE sur les réformes nationales prioritaires** en travaillant avec les parties prenantes pour identifier la complémentarité. S'assurer que les objectifs du plan de travail restent alignés sur les priorités nationales et que la planification est fondée sur les résultats et orientée vers la génération d'un impact. Sous réserve de financements, et lorsqu'il existe une demande, le Secrétariat collaborera avec l'OCDE et le Forum intergouvernemental des mines, des minerais, des métaux et du développement durable (IGF) dans les pays où l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) est hautement pertinente.
- **Accélérer les progrès en matière de divulgations systématiques** par le renforcement des capacités, l'apport d'une assistance technique et un apprentissage entre pairs, en

optimisant l'utilisation des données ITIE.

- **Concentrer le soutien à la mise en œuvre sur les tâches ayant le plus fort impact**, en mettant à profit les enseignements tirés de l'engagement des parties prenantes et en réalignant les priorités permettant de réaliser un travail à plus forte valeur ajoutée.
- **Contribuer à l'élaboration des politiques** applicables à la transition énergétique, à la lutte contre la corruption et à la mobilisation des ressources domestiques et établir les possibilités qu'ont les parties prenantes d'utiliser les données ITIE dans les politiques en cours et le débat sur la gouvernance des ressources naturelles.
- **Faciliter l'apprentissage entre pairs et le partage des connaissances** entre régions et sur tous les thèmes.
- **En tirant parti du nouveau modèle de Validation**, prodiguer des conseils techniques aux pays de mise en œuvre actuels et potentiels sur la cartographie des divulgations systématiques grâce à la réalisation de modèles de transparence et à la préparation et la soumission de données résumées.
- **Aider les groupes multipartites à focaliser davantage leur attention sur les données, l'analyse et la pertinence des politiques** et moins sur la demande, l'élaboration et la diffusion de rapports.
- Prodiger des conseils aux GMP pour **améliorer la disponibilité et l'accessibilité de données ponctuelles, fiables et pertinentes** de manière rentable.

Le soutien du Secrétariat international à la mise en œuvre comprendra des efforts visant à mobiliser un soutien politique pour la mise en œuvre dans les pays, à faciliter l'élaboration de plans de travail axés sur les résultats et conformes aux objectifs nationaux, à soutenir une gouvernance efficace des groupes multipartites, à faciliter l'établissement de rapports ponctuels et pertinents et à prodiguer des conseils sur les divulgations systématiques et les efforts de diffusion de données, adaptés aux priorités régionales et nationales.

Affectation budgétaire – mise en œuvre

Il est prévu de consacrer 3,86 millions de dollars US du budget à la mise en œuvre, dont 1,93 million de dollars US pour le temps du personnel (33,6 % du coût total en personnel).

La répartition actuelle du temps du personnel reflète la recommandation du Conseil d'administration de prioriser le soutien à la mise en œuvre de la Norme 2023 et à la divulgation systématique. La réduction prévue de l'assistance technique de la Banque mondiale entraînera une hausse de la demande de soutien à la mise en œuvre.

A. Afrique anglophone et lusophone

La région anglophone et lusophone comprend 13 pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Est et australe. Les principaux objectifs du Secrétariat dans la région sont les suivants : (i) améliorer la transparence grâce à une divulgation de haute qualité des données ITIE au moyen d'une déclaration assouplie et d'une divulgation systématique ; (ii) améliorer la gouvernance des GMP et leur capacité technique à mettre en œuvre la Norme ITIE 2023, et (iii) renforcer les préparatifs à la Validation des pays et soutenir les efforts post-Validation pour appliquer les actions correctives. Il est prévu que la déclaration de l'ITIE dans la région soit plus analytique et qu'elle influence la prise de décision des gouvernements, le débat public sur la lutte contre la corruption et la mobilisation des ressources domestiques. Une priorité clé dans la région consistera à

soutenir les GMP et les secrétariats nationaux de l'ITIE dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2023 par le biais de séances de renforcement des capacités aux niveaux national et régional et d'un soutien à la révision des plans de travail nationaux.

Le Secrétariat se concentrera sur l'atténuation des risques de corruption, principalement en poursuivant ses travaux visant à améliorer la **divulgaration de la propriété effective**. Plusieurs pays¹ de la région font partie du programme Opening Extractives et le Secrétariat travaillera avec eux pour continuer de faire avancer les progrès en matière de divulgation de la propriété effective en 2024. Le Secrétariat vise à intégrer l'analyse des données sur la propriété effective aux données sur l'octroi des licences et les contrats. En outre, le Secrétariat facilitera l'échange de connaissances et le partage d'expériences entre les acteurs nationaux et régionaux de la **lutte contre la corruption**, afin de garantir la concertation des efforts de lutte contre la corruption dans le secteur extractif.

Le Secrétariat soutiendra également le débat public, les réformes juridiques et les pratiques en matière de **divulgaration des contrats**, avec une focalisation sur la **mobilisation des ressources domestiques**. L'accent sera mis sur les pays qui divulguent déjà certains contrats, notamment le Ghana, le Malawi, le Mozambique et le Nigeria. Le Secrétariat tirera parti des divulgations requises sur le soutien aux projets pour apporter un appui ciblé en matière d'analyse et de suivi des contrats.

En ce qui concerne la **Validation**, le Secrétariat mènera une Validation en Angola au quatrième trimestre et préparera deux Validations planifiées qui auront lieu en 2025 : Sierra Leone et Malawi. De plus, un effort concerté sera déployé pour communiquer efficacement les résultats de la Validation et fournir un soutien post-Validation au Ghana, au Nigeria et en Tanzanie.

Les pays prioritaires en matière de **sensibilisation** incluent la Namibie et le Rwanda, que l'Union européenne a activement encouragés à déposer une demande de candidature. Des missions sont prévues dans ces deux pays pour faire avancer le processus.

B. Afrique francophone et ANMO

L'Afrique francophone et la région ANMO comprennent 16 pays mettant en œuvre l'ITIE situés en Afrique de l'Ouest et centrale, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. L'équipe continuera de surveiller activement la mise en œuvre de l'ITIE et l'espace civique dans un contexte d'instabilité politique croissante dans la région et de présence de plusieurs régimes militaires au Sahel.

Les principaux objectifs pour la région en 2024 sont les suivants : (i) renforcer la capacité des GMP à diriger la mise en œuvre de l'ITIE, (ii) faire en sorte que les pays réalisent des progrès significatifs sur les priorités stratégiques de l'ITIE, notamment la mobilisation des ressources domestiques, la lutte contre la corruption et la transition énergétique, (iii) approfondir la transparence et la redevabilité dans la gouvernance du secteur extractif des pays mettant en œuvre l'ITIE grâce à la divulgation systématique et à l'utilisation des données ; et (iv) soutenir la gouvernance des GMP et respecter le protocole concernant la société civile. En outre, l'équipe chargée de l'Afrique francophone prévoit de soutenir les pays en leur fournissant une assistance technique et de coordination, en encourageant l'utilisation des données et en soutenant une

¹ Ghana, Liberia, Nigeria, Zambie

mise en œuvre significative de l'ITIE, ainsi que l'élaboration de plans de travail alignés sur les priorités nationales.

Le Secrétariat intensifiera l'apprentissage entre pairs sur la **mobilisation des ressources domestiques**, en s'appuyant sur les travaux initiaux en République du Congo, en République démocratique du Congo (RDC) et au Niger et en étendant son soutien à tous les pays intéressés.

Le Secrétariat prévoit de renforcer la sensibilisation des entités de **lutte contre la corruption** en Afrique francophone et de fournir un soutien supplémentaire aux pays impliqués dans des affaires récentes ou fortement engagés dans le commerce des matières premières, tels que le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la RDC, le Gabon et la République du Congo, ainsi que d'aider à assurer un suivi des travaux récents de l'ITIE Togo.

Le Secrétariat continuera d'aider les pays à comprendre l'impact de la **transition énergétique** sur leurs secteurs extractifs, leurs minéraux critiques, les possibilités dans le secteur des énergies renouvelables, et le secteur forestier lorsque cela reflète les priorités nationales. Le Secrétariat s'appuiera sur les travaux existants de l'ITIE Mauritanie concernant la transition énergétique, le GNL et l'hydrogène vert, aux fins de l'apprentissage entre pairs, et il soutiendra les travaux sur la gouvernance des minéraux critiques, notamment en RDC, en Côte d'Ivoire, au Gabon, en Guinée et au Mali.

Le Secrétariat aidera les groupes multipartites (GMP) à surmonter les défis liés à la **divulgence des contrats**, y compris les obstacles juridiques et infrastructurels dans des pays tels que le Cameroun, la République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, le Gabon, Madagascar, le Mali et le Niger.

Le Secrétariat fournira un soutien ciblé aux pays où l'**exploitation minière artisanale et à petite échelle** (EMAPE) constitue une priorité, notamment le Burkina Faso, la RDC, le Mali, le Niger et le Tchad, y compris les efforts visant à aborder les questions de genre dans ce secteur. Le Secrétariat poursuivra sa collaboration avec l'OCDE sur la mise en œuvre du devoir de diligence de l'OCDE pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minéraux, par le biais d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités. Le Secrétariat prévoit d'apporter un soutien sur mesure concernant les **paiements et transferts infranationaux** au Burkina Faso, à la Côte d'Ivoire, à la RDC, au Mali, au Niger et au Tchad.

Le Secrétariat fournira des orientations et des observations aux pays rencontrant des difficultés avec la **gouvernance du GMP, il renforcera les capacités sur le protocole lié à la société civile** et encouragera l'apprentissage entre pairs sur l'utilisation par la Mauritanie de l'entrepôt de données pour faire progresser la divulgation systématique.

En outre, le Secrétariat a l'intention de tirer parti de l'élan donné par l'atelier de l'Afrique francophone de 2023 sur la **transparence de la propriété effective** pour fournir un soutien technique aux pays et mettre à profit les récentes réalisations – par exemple, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en RDC et en Mauritanie.

Plusieurs pays de la région Afrique francophone se soumettront à une Validation en 2024 et 2025. L'un des objectifs majeurs du Secrétariat consistera à renforcer les capacités du GMP et à préparer la Validation au Togo, en Mauritanie, en RCA, au Gabon et en Irak. Trois Validations sont actuellement prévues pour 2025 : RDC, Côte d'Ivoire et République du Congo.

C. Asie Pacifique

La région Asie comprend deux sous-régions, à savoir l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée [PNG], Philippines, Timor Leste) et l'Asie centrale (Mongolie, Kazakhstan, République kirghize, Tadjikistan). Deux pays font actuellement l'objet d'une suspension, à savoir l'Afghanistan et le Myanmar.

En 2024, le Secrétariat donnera la priorité à quatre domaines clés : (i) **renforcer le soutien politique** dans la région par le biais de missions de haut niveau et d'engagements thématiques avec les principales parties prenantes dans certains pays, (ii) recentrer les efforts sur l'augmentation de la transparence en **améliorant la qualité des Rapports de l'ITIE aux fins de l'utilisation des données, des plans de travail et des rapports d'avancement annuels** dans l'ensemble des pays, (iii) renforcer les capacités des parties prenantes en fournissant un **soutien technique aux pays dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2023** grâce à des présentations et des ateliers, et (iv) assurer une **participation civique significative** à la gouvernance du secteur extractif en effectuant un suivi de l'espace civique.

Le Secrétariat continuera de soutenir les efforts visant à attirer des investisseurs légitimes et à déceler les risques de corruption dans la région en fournissant un appui technique sur les réformes liées à la **propriété effective**, relativement à la collecte et à la vérification des données, à l'amélioration des registres sur les bénéficiaires effectifs et à l'utilisation des données. En Indonésie et aux Philippines, le programme Opening Extractives aidera les autorités chargées de l'octroi des licences dans le secteur minier à utiliser les données sur la propriété effective pour examiner les demandes de licences et améliorer leurs processus de diligence raisonnable. Le Secrétariat renforcera également son soutien à la divulgation de la propriété effective dans les pays d'Asie centrale, notamment en République kirghize, où un registre des bénéficiaires effectifs sera établi, et au Kazakhstan, où des formations sur la propriété effective seront organisées grâce à la subvention de la Banque européenne pour la reconstruction et du développement (BERD).

Le Secrétariat prévoit de contribuer aux efforts nationaux en matière de **mobilisation des ressources domestiques** et de **lutte contre la corruption** dans la région. Un forum régional sur le thème des risques de corruption et de la mobilisation des ressources concernant la **transition énergétique** et les **minéraux critiques** sera organisé en 2024. Les GMP seront formés à l'inclusion d'objectifs anti-corruption dans leurs plans de travail et à la mise en œuvre de stratégies de détection de la corruption grâce à l'utilisation des données. Un diagnostic anti-corruption est prévu en République kirghize. Un soutien ciblé sur la **transparence des contrats** sera fourni au Kazakhstan, en Mongolie, en PNG et au Tadjikistan.

Du fait que la plupart des pays de la région ont terminé la **Validation** ou s'y préparent, le Secrétariat privilégiera l'apport d'un soutien technique pour **mettre en œuvre les actions correctives** en Indonésie, en République kirghize, en Mongolie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Philippines et au Timor Leste, et pour préparer la Validation au Kazakhstan et au Tadjikistan.

Le Secrétariat visera également à aider les pays à renforcer leurs systèmes gouvernementaux en faisant progresser la **divulgation systématique** en Indonésie et en Mongolie (divulgation des données des entreprises d'État notamment), en République kirghize et au Kazakhstan.

En ce qui concerne l'engagement régional, l'équipe chargée de l'Asie tirera parti d'autres

processus de soutien technique en cours dans la région en renforçant la collaboration avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) sur le partage de données avec la base de données sur les minéraux de l'ANASE et poursuivra son engagement avec le Partenariat pour un gouvernement transparent (PGT) et la BERD. Un engagement durable avec la Banque asiatique de développement sur la transition énergétique et la propriété effective sera également examiné. La collaboration existante avec l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et l'IGF sera encore renforcée.

Dans le cadre de la **sensibilisation**, les efforts se poursuivront pour obtenir l'engagement de la Malaisie à déposer sa candidature à l'ITIE.

D. Amérique latine et Caraïbes

Les principaux objectifs des pays de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) en 2024 sont les suivants : (i) **renforcer la mise en œuvre et l'impact de l'ITIE** grâce à des plans de travail solides, (ii) **améliorer la qualité des Rapports de l'ITIE**, (iii) soutenir la **Validation**, (iv) soutenir les **priorités régionales conformément aux priorités stratégiques de l'ITIE**, (v) **renforcer l'engagement politique** en faveur de la mise en œuvre de l'ITIE, et (vi) **accroître l'adhésion à l'ITIE** des pays de l'ALC grâce à des efforts de sensibilisation.

Le Secrétariat privilégiera cinq domaines thématiques, à savoir la **transparence environnementale et la transition énergétique, la mise en œuvre infranationale, la propriété effective, la gouvernance des entreprises d'État** et l'**exploitation minière artisanale et à petite échelle**. Le Secrétariat accordera une attention particulière à la promotion de la **divulgaration systématique et de l'utilisation des données** en vue d'un débat éclairé sur les activités extractives.

En ce qui concerne les défis de la **transition énergétique** dans la région, le Secrétariat cherchera à trouver un terrain d'entente entre la mise en œuvre de l'ITIE et l'Accord d'Escazú, en facilitant les échanges entre pairs sur la **divulgaration d'informations environnementales** et l'analyse des données. De plus, en soutenant la **gouvernance des entreprises d'État**, le Secrétariat facilitera une discussion régionale sur la transparence du commerce des matières premières et la manière dont les entreprises d'État de la région se préparent à la transition énergétique.

Le Secrétariat continuera de soutenir la **transparence de la propriété effective** dans la région. Dans le cadre du programme Opening Extractives, le Secrétariat encouragera les échanges régionaux relativement à l'utilisation bénéfique des données sur la transparence dans le secteur extractif, en mettant l'accent sur l'Argentine et l'Équateur. Le Secrétariat soutiendra également la mise en œuvre de politiques liées à la transparence de la propriété effective au Suriname et en Colombie.

Avec l'intégration d'un plus grand nombre d'entités infranationales argentines, colombiennes et péruviennes dans la déclaration de l'ITIE, le Secrétariat appuiera les efforts visant à renforcer la **mise en œuvre infranationale** de l'ITIE en mettant un accent particulier sur la transparence des contrats, la transparence de la propriété effective et la mobilisation des ressources domestiques. Ce travail sera rattaché au soutien que le Secrétariat apportera pour identifier les opportunités et renforcer la déclaration sur l'**exploitation minière artisanale et à petite échelle** au Honduras, au Guatemala, au Pérou, en Équateur, en Colombie et au Suriname.

Les priorités en termes de Validation dans la région se concentreront sur le soutien à la

réalisation de la Validation en **Équateur**, au **Pérou** et au **Honduras**, ainsi qu'au **Guatemala**, en attendant une décision du Comité de Validation.

Le Secrétariat international continuera à mobiliser les organisations de la société civile (OSC) de la région dans le cadre d'échanges réguliers sur les priorités régionales et poursuivra son soutien aux pays ayant obtenu de faibles résultats lors de la Validation ou qui ont fait l'objet d'une suspension récente, tels que le Guatemala, le Honduras et le Mexique. Le Secrétariat accentuera son soutien à la candidature du Chili à l'ITIE, maintiendra son appui à la sensibilisation de la Jamaïque et explorera les possibilités existantes avec le Brésil et le Panama.

E. Europe

L'apport d'un **soutien de haute qualité à la mise en œuvre et à la Validation** sera la priorité du Secrétariat pour l'Europe en 2024. Les conseils techniques viseront à aider les pays à mettre en œuvre les actions correctives et les recommandations stratégiques émanant des Validations menées depuis 2021. Un soutien ciblé sera priorisé pour l'**Ukraine**, dont la Validation débutera en octobre 2024.

Le renforcement des capacités régionales permettra aux pays d'Europe mettant en œuvre l'ITIE de progresser en matière de **divulcation de la propriété effective**. Les conseils sur mesure porteront notamment sur l'élimination des obstacles juridiques, la progression de la divulgation de l'identité des personnes politiquement exposées et l'établissement de liens entre les registres des licences et des bénéficiaires effectifs.

Le Secrétariat encouragera une collaboration régionale européenne pour explorer la contribution que le processus de l'ITIE peut apporter au débat public sur la **transition énergétique**. Le Secrétariat soutiendra les efforts nationaux visant à utiliser les données ITIE pour éclairer les politiques sur les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques.

L'Europe se concentre de plus en plus sur la **divulcation systématique**. Le Secrétariat encouragera les pays européens à partager leurs meilleures pratiques avec d'autres régions, notamment sur la manière dont l'utilisation de données ponctuelles renforce le débat public.

L'assaut militaire russe contre l'Ukraine a déstabilisé le pays et entraîné la suspension de la plupart des activités extractives. En réponse à ces circonstances exceptionnelles, le Secrétariat travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires pour **fournir une assistance ciblée favorable à la poursuite de la mise en œuvre de l'ITIE en Ukraine**.

Le Secrétariat renforcera son engagement avec l'**Union européenne**, notamment par l'intermédiaire de la communauté diplomatique, pour explorer les domaines où il est possible de relier l'ITIE aux priorités nationales et régionales. Un suivi avec la **Roumanie** permettra de prendre une décision d'ici avril 2024 sur la question de savoir si le pays poursuivra ou non sa demande de candidature.

F. Validation

Le modèle de Validation encourage la mise en œuvre durable et efficace de l'ITIE dans les pays, ainsi qu'une participation plus forte des parties prenantes nationales. La Validation vise à fournir des recommandations stratégiques pour les futurs domaines prioritaires, tout en garantissant la solide assurance qualité de la Norme ITIE dans tous les pays de mise en œuvre.

Pour préserver la qualité de la mise en œuvre de l'ITIE dans les pays membres, le Secrétariat s'emploiera à :

- Garantir des processus de Validation efficaces et inclusifs dans les pays membres.
- Veiller à ce que tous les pays aient entrepris au moins une Validation selon la Norme 2019 de l'ITIE d'ici fin 2024.
- Renforcer les capacités des parties prenantes de l'ITIE et du personnel du Secrétariat international à participer au modèle de Validation et à le mettre en œuvre.
- Documenter et communiquer les enseignements tirés des résultats des Validations.
- Mettre à jour le modèle de Validation pour tenir compte de la Norme ITIE 2023.

Pour atteindre ses objectifs en 2024, le Secrétariat prévoit de mener des Validations dans 14 pays (dont quatre seront des premières Validations et dix seront des Validations subséquentes) en plus de deux évaluations ciblées. En outre, le Secrétariat aidera les GMP à se préparer à la Validation dans 12 pays. Le Secrétariat entreprendra davantage de missions de Validation dans les pays que durant les années de pandémie, avec le financement de projets par plusieurs partenaires. Le Secrétariat étudiera plus avant la contribution de la Validation aux divulgations systématiques. Enfin, il rendra compte au Conseil d'administration des progrès et des difficultés qui existent, tout en facilitant les discussions du Comité de Validation sur les enseignements tirés de la Validation.

Il sera essentiel de renforcer davantage les capacités du Secrétariat et de s'appuyer sur un soutien consultatif et un examen par les pairs du personnel afin que le Secrétariat puisse mener à bien les Validations prévues en 2024. Le Conseil d'administration devrait convenir d'un nouveau calendrier de Validation pour les Validations de tous les pays selon la Norme ITIE 2023. D'autres ajustements du calendrier de Validation compte tenu des demandes de prorogation de pays mettant en œuvre l'ITIE peuvent être nécessaires.

Affectation budgétaire – Validation

Il est prévu de consacrer 1,52 million de dollars US du budget à la Validation, dont 1,21 million de dollars US au temps du personnel (21,1 % du coût total du personnel).

Au moins 14 Validations et deux évaluations ciblées sont prévues en 2024. La préparation de rapports de Validation de grande qualité et le soutien au Comité de Validation nécessitent une connaissance approfondie de la Norme ITIE, ainsi qu'une bonne compréhension du contexte national. Le Secrétariat investira dans l'élargissement de sa base de compétences en matière de conduite des Validations, afin de renforcer la résilience. Les missions de Validation sont également rentables dans l'encouragement aux progrès dans les priorités thématiques clés et renforcent les capacités des parties prenantes au niveau national. Les consultations des parties prenantes sont menées dans les langues nationales officielles, ce qui a un effet significatif sur le coût de la Validation. Le recours à des experts externes reste limité dans le scénario avec des revenus moyens.

G. Sensibilisation

Lors de sa réunion de novembre 2023, le Conseil d'administration devrait convenir d'une

stratégie de sensibilisation pour la période de 2023 à 2026.

Le Secrétariat s'emploiera à :

- S'engager auprès des pays riches en ressources qui ne mettent pas en œuvre l'ITIE pour les encourager à y adhérer.
- Mobiliser le soutien de l'industrie dans les secteurs du pétrole, du gaz, de l'énergie, des mines et du commerce des matières premières, ainsi que le soutien des institutions financières œuvrant dans ces secteurs.

En attendant la mise au point de la stratégie de sensibilisation, les activités devraient inclure une sensibilisation ciblée vers les pays prioritaires riches en ressources, tels que l'Afrique du Sud, l'Australie, le Brésil, le Chili, le Liban, la Malaisie, la Namibie, la Roumanie et le Rwanda. Cette stratégie devrait prendre en compte l'intention de la Guinée équatoriale à réadhérer à l'ITIE. Les efforts de sensibilisation visant à accroître le nombre de pays de soutien se poursuivront et pourraient inclure un engagement plus approfondi avec le Japon.

La sensibilisation des entreprises, et en particulier des entreprises d'État, devrait jouer un rôle plus important dans le cadre de cette nouvelle stratégie, étant donné les efforts supplémentaires déployés par l'ITIE pour accroître l'engagement avec les entreprises d'État, l'importance de ces dernières dans la gouvernance du secteur, la contribution financière éventuelle qu'elles peuvent apporter à l'ITIE et leur potentiel en tant que plateforme de sensibilisation auprès des pays prioritaires. Le programme de sensibilisation des entreprises ciblera également de nouvelles entreprises pétrolières, gazières et minières, des institutions financières et des négociants en matières premières au sujet des contributions financières à l'ITIE, de la promotion des attentes à l'égard des entreprises de soutien et de l'appui aux domaines politiques hautement prioritaires et à l'amélioration des divulgations des entreprises. L'intérêt potentiel des entreprises du secteur des énergies renouvelables à adhérer en tant qu'entreprises de soutien sera également pris en considération.

Le Secrétariat poursuivra ses efforts pour développer une collaboration en matière de sensibilisation avec les partenaires, les membres du Conseil d'administration et d'autres parties prenantes. Cela comprend une collaboration entre les pays comparables et un soutien entre les entreprises, les investisseurs, les donateurs de l'ITIE et les organisations de la société civile.

Les priorités du Secrétariat en termes de sensibilisation nécessitent généralement la participation du ou de la Président/e de l'ITIE, du ou de la directeur/rice exécutif/ve et des directeurs régionaux. Les implications budgétaires de la stratégie de sensibilisation incluent le temps du personnel, les déplacements et les communications du Secrétariat international. Cependant, les efforts de sensibilisation peuvent également s'inscrire dans le cadre des missions régionales de mise en œuvre dans les pays.

Affectation budgétaire – sensibilisation

Il est prévu de consacrer 0,47 million de dollars US du budget à la sensibilisation, dont 0,35 million de dollars US au temps du personnel (6,1 % du coût total du personnel).

Il s'agit du montant de dépense minimal reposant sur la stratégie de sensibilisation. Ce coût pourrait augmenter si plus de deux pays soumettaient des demandes de candidature pour adhérer à l'ITIE en 2024.

2. Politique et partenariats

L'ITIE continue d'opérer dans un contexte mondial dynamique où les tensions géopolitiques, notamment la guerre en cours en Ukraine, contribuent à accroître l'incertitude et la volatilité dans le secteur. Compte tenu de la perspective d'une explosion de la demande future de minéraux stratégiques, la focalisation est sur la pertinence et l'urgence des actions visant à atténuer les risques de gouvernance dans les chaînes d'approvisionnement en minéraux. La diversification continue des entreprises énergétiques et la nature incertaine de la demande future de pétrole et de gaz ont accru l'importance des priorités politiques de l'ITIE en matière de transition énergétique, de lutte contre la corruption et de mobilisation des revenus domestiques issus de l'exploitation minière, du pétrole et du gaz.

Alors qu'il actualisera les six domaines stratégiques prioritaires de l'ITIE convenus par le Conseil d'administration en 2020, le plan de travail du Secrétariat prévoit un redoublement des efforts sur ces priorités, à la fois en soutenant ceux qui les mettent en œuvre au niveau national et en collaborant avec les partenaires internationaux.

S'appuyant sur les révisions de la Norme ITIE 2023, le travail politique de l'ITIE en 2024 cherchera à s'assurer que les parties prenantes au niveau national et les partenaires mondiaux comprennent clairement les aspects nouveaux et existants de la Norme ITIE. Les priorités concernant l'élaboration de nouveaux documents d'orientation concernant la Norme ITIE 2023 porteront sur les domaines de révision majeure et tiendront compte de la demande des pays de mise en œuvre. Une attention accrue sera accordée à la définition du rôle et de la contribution de l'ITIE dans les thèmes politiques clés, ainsi qu'à la garantie que les orientations sur les révisions de la Norme ITIE 2023 tiennent compte des mécanismes de divulgation qui existent déjà. L'ITIE contribuera en outre à un ensemble de travaux nouveaux sur la convergence des normes dans le secteur minier, en veillant à ce que les normes émergentes reflètent les exigences de l'ITIE et tirent parti des structures multipartites existantes de l'ITIE.

Le tableau suivant présente les objectifs et certaines des activités clés qui seront menées sur divers thèmes politiques en 2024.

A. Aperçu des priorités stratégiques dans les domaines politiques thématiques

Domaine thématique	Objectifs 2024
Lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la capacité des parties prenantes nationales à s’engager sur les questions de lutte contre la corruption et à mettre en œuvre les nouvelles dispositions de la Norme ITIE 2023 sur la lutte contre la corruption. • Améliorer la sensibilisation et la compréhension du rôle de l’ITIE dans la lutte contre la corruption, en particulier dans le contexte de la transition énergétique, et de son impact sur la gouvernance des minéraux critiques. • Renforcer les capacités en matière de divulgation et d’utilisation des données pour atténuer les risques de corruption.
Transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Définir davantage le rôle et la valeur ajoutée de l’ITIE en matière d’avancement de la transparence et de la redevabilité dans le contexte de la transition énergétique. • Renforcer la capacité des parties prenantes nationales à mettre en œuvre les dispositions de la Norme ITIE 2023 liées à la transition énergétique, notamment sur les matières premières critiques. • Encourager la coordination et l’alignement avec les partenaires œuvrant sur les questions de transparence et de gouvernance liées à la transition énergétique.
Mobilisation des ressources domestiques	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le message de l’ITIE sur la mobilisation des ressources domestiques en tant qu’élément central de la mise en œuvre de l’ITIE. • Documenter la contribution possible de l’ITIE à la mobilisation des ressources domestiques. • Renforcer les capacités des acteurs nationaux, notamment grâce à l’apprentissage entre pairs sur la mobilisation des ressources domestiques, à l’utilisation des données et à des orientations sur les nouvelles exigences connexes telles que les coûts.
Engagement de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir une participation plus forte de la société civile à la gouvernance du secteur extractif.

Domaine thématique	Objectifs 2024
	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la capacité des groupes multipartites à surveiller l'engagement de la société civile dans les processus de l'ITIE.
Engagement des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer et améliorer les divulgations des entreprises dans le cadre de l'ITIE, ainsi que leur redevabilité par rapport aux attentes de l'ITIE à leur égard. • Mieux établir le rôle et la pertinence de l'ITIE relativement aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), grâce à l'élaboration d'une stratégie claire et à des travaux supplémentaires sur le cadrage et la communication de la contribution des indicateurs de données ITIE existants. L'examen prévu des priorités stratégiques de l'ITIE servira à mettre davantage l'accent sur le rôle et la valeur ajoutée de l'ITIE. • Améliorer la pertinence de l'ITIE et accroître les mesures incitatives pour les entreprises.
Propriété effective	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le soutien politique et fournir une assistance technique renforcée pour établir des registres publics contenant des données d'excellente qualité et soutenir l'institutionnalisation des réformes sur la propriété effective. • Renforcer les capacités d'utilisation des données sur la propriété effective pour améliorer la gouvernance des ressources, y compris le partage des connaissances au niveau régional. • Tirer parti du programme Opening Extractives pour démontrer l'impact et mobiliser un soutien mondial en faveur de la transparence de la propriété effective.
Transparence des contrats	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un soutien technique et renforcer les capacités pour permettre la divulgation des contrats conformément à la Norme ITIE. • Travailler avec les partenaires pour accroître le soutien politique en faveur des divulgations et éliminer les obstacles juridiques. • Élaborer des messages sur les liens existants entre la transparence des contrats et d'autres thèmes, notamment la lutte contre la corruption, la mobilisation des ressources domestiques et la transition énergétique, et développer des capacités dans ce cadre.
Transparence des entreprises d'État et du commerce des	<ul style="list-style-type: none"> • Faire progresser les divulgations systématiques liées à la participation de l'État par les gouvernements et renforcer les capacités d'utilisation des données.

Domaine thématique	Objectifs 2024
matières premières	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer et communiquer l'impact de l'ITIE sur la transparence des entreprises d'État et du commerce des matières premières. • Contribuer à une norme mondiale de transparence du commerce des matières premières adoptée par les gouvernements et les entreprises.
Genre	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la participation des femmes et de groupes divers à la mise en œuvre de l'ITIE. • Contribuer à la sensibilisation, à la compréhension et au renforcement des capacités sur les exigences de l'ITIE en matière de genre.
Impact social et environnemental	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la capacité des parties prenantes nationales à mettre en œuvre les améliorations de la Norme ITIE liées aux exigences sociales et environnementales. • Améliorer la surveillance par les parties prenantes de l'impact social et environnemental des industries extractives.
Exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE)	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les pays mettant en œuvre l'ITIE à effectuer des divulgations crédibles et ponctuelles sur la contribution de l'EMAPE au secteur extractif et à l'économie nationale, ainsi que sur les politiques régissant le secteur. • Contribuer aux efforts de formalisation des activités de l'EMAPE, y compris en ce qui concerne les liens avec la mobilisation des ressources domestiques.
Mise en œuvre infranationale	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les facteurs clés pour une mise en œuvre infranationale efficace. • Proposer des options pour promouvoir la mise en œuvre infranationale de l'ITIE. • Mettre en œuvre ces options dans des pays pilotes sélectionnés.

Dans ces domaines politiques, les activités à prioriser comprendront notamment les **formations nationales et régionales, ainsi que les missions et les ateliers** visant à aider les parties prenantes des pays de mise en œuvre à appliquer la Norme ITIE 2023. **Des supports de formation, des notes d'orientation et d'autres supports de communication** seront élaborés à l'appui du travail politique de l'ITIE. Nous lancerons également des **ressources pour soutenir l'utilisation des données** et, si le financement est suffisant, nous fournirons une **assistance technique** pour aider à l'établissement de plateformes de données ouvertes et aux divulgations de données – par exemple, dans le cadre du programme Opening Extractives.

Des **Termes de Référence** mis à jour sont en cours d'élaboration pour aider les GMP à rédiger leurs rapports de cadrage conformément à la Norme ITIE 2023 et à progresser en matière de divulgations systématiques. Alors que les travaux en 2024 se concentreront sur la **consolidation de la compréhension et la sensibilisation** aux dispositions révisées de la Norme ITIE 2023, l'équipe des politiques **explorera également comment les enseignements de la mise en œuvre de l'ITIE peuvent faire progresser les normes mondiales de transparence**, là où il existe une demande de la part des parties prenantes, ainsi que des liens avec les domaines existants du mandat de l'ITIE, par exemple au travers d'une discussion concernant les résultats des recherches de l'ITIE sur la gouvernance du secteur des énergies renouvelables et des études de cas sur l'utilisation de l'ITIE pour effectuer des divulgations sur le secteur des énergies renouvelables.

L'ITIE coopèrera avec des partenaires mondiaux et régionaux pour fournir un soutien à la mise en œuvre et faire avancer les travaux dans ces domaines thématiques. Les principaux partenaires internationaux comprennent l'Union européenne, la Banque mondiale, l'OCDE et le FMI. La collaboration avec ces partenaires régionaux et avec d'autres est essentielle pour garantir la mise en œuvre des exigences de l'ITIE d'une manière qui soit bien alignée sur les autres mécanismes de divulgation. La participation de l'ITIE à des **événements régionaux et mondiaux** clés permet de veiller à ce que son rôle et son impact soient bien compris et communiqués.

B. Données ouvertes

Suite à l'examen par le Conseil d'administration en juin 2023 de la stratégie 2023-2029 de l'ITIE relative aux données, le Secrétariat international lance la mise en œuvre de cette stratégie, en commençant par la restructuration d'une base de données sur les entreprises d'État en 2023 et 2024. S'appuyant sur un recensement des besoins en données et des préférences d'accès des publics clés, le Secrétariat avancera dans la mise en œuvre d'activités alignées sur les trois objectifs interdépendants de génération, d'accessibilité et d'utilisation des données dans le cadre de la **promotion d'une transformation numérique de l'ITIE**. Le Secrétariat international informera régulièrement le Conseil d'administration de l'ITIE des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de l'ITIE relative aux données dans le cadre du rapport d'avancement de la mise en œuvre.

Le Secrétariat intensifiera ses efforts pour catalyser la **transition vers une divulgation systématique et ponctuelle des données et des informations** requises par l'ITIE dans les politiques et les pratiques, alignées sur les priorités nationales. La part actuelle des données requises par l'ITIE qui sont systématiquement divulguées dans les pays mettant en œuvre l'ITIE s'élève à 30 %. Le Secrétariat apportera un soutien ciblé aux pays de mise en œuvre, notamment en renforçant la capacité des GMP à identifier les systèmes existants qui pourraient être adaptés pour renforcer les divulgations systématiques et en élaborant des plans d'action pour accélérer la transition vers la divulgation systématique des informations conformément aux priorités nationales respectives des pays. Le Secrétariat améliorera le partage des bonnes pratiques en matière de divulgation systématique entre les régions grâce à l'élaboration d'un référentiel mondial des bonnes pratiques dans les systèmes de divulgation des gouvernements et des entreprises et au lancement d'un tableau de bord public de divulgation systématique servant de passerelle vers les portails de divulgation au niveau national des informations requises par la Norme ITIE.

Le Secrétariat réalisera des progrès dans la **promotion de l'utilisation régulière des données ITIE** par les groupes de parties prenantes cibles dans le cadre d'activités stratégiques, conformément aux priorités stratégiques de l'ITIE. Les possibilités ne manquent pas en termes d'utilisation des données extractives divulguées par le biais de l'ITIE pour soutenir les progrès sur les priorités stratégiques de l'ITIE en vue de renforcer la mobilisation des revenus, de soutenir les efforts de lutte contre la corruption et de mesurer l'impact. Le Secrétariat cherchera à **améliorer la qualité et la disponibilité publique de données ouvertes structurées** qui répondent aux besoins et aux préférences d'accès des publics clés. Le Secrétariat s'appuiera sur la base de données structurée existante de l'ITIE qui contient des données ventilées sur les recettes publiques et les résultats de la Validation pour réorganiser les données ITIE et en faire une base de données relationnelle, avec le soutien du Secrétariat d'État à l'économie de la Suisse (SECO) et de l'USAID. Parallèlement, le Secrétariat poursuivra ses efforts pour maintenir une couverture de 90 % des données dans les Rapports de l'ITIE dans un format ouvert et accessible via la base de données de l'ITIE.

3. Renforcer la communication

En 2024, les activités de communication continueront de se concentrer sur la sensibilisation à la mission, aux activités et à l'impact de l'ITIE auprès des publics aux niveaux mondial et national,

ainsi que sur la clarification du rôle de l'organisation à mesure qu'elle progresse dans la mise à jour et la réalisation de ses priorités stratégiques.

Un objectif clé de l'équipe de communication en 2024 consistera à garantir la bonne compréhension des révisions de la Norme ITIE 2023 par les parties prenantes, en particulier au niveau national. Dans le cadre du renforcement des capacités sur la Norme ITIE 2023, l'ITIE vise à utiliser une diversité de supports de communication, y compris des notes d'orientation, pour expliquer les révisions aux parties prenantes. Des contributions en matière de communication seront nécessaires pour préparer des supports explicatifs, des notes d'orientation et des notes de politique sous forme visuelle et accessible, et pour garantir que l'accent est mis sur des approches participatives et d'apprentissage entre pairs.

Comme lors des années précédentes, l'ITIE préparera un rapport d'avancement présentant des exemples de la manière dont l'ITIE a créé un impact et progressé dans la réalisation de sa mission visant à renforcer la **gouvernance des ressources**. Les blogues et les actualités figurant sur le site Internet de l'ITIE et dans ses bulletins de nouvelles mettront en avant le travail de l'ITIE sur des thèmes prioritaires, faisant le lien entre le travail de l'ITIE, les évolutions du contexte mondial et les développements dans le secteur des ressources naturelles. Ces communications viseront également à aider l'équipe chargée des données à atteindre les objectifs énoncés dans la stratégie de l'ITIE relative aux données, notamment en présentant des exemples d'utilisation des données et en améliorant l'accessibilité des données ITIE sur le site eiti.org.

L'équipe chargée des communications continuera à soutenir la communication sur les projets, notamment sur le programme Opening Extractives alors qu'il entre dans sa deuxième phase, ainsi qu'à soutenir les événements de l'ITIE et la participation de l'ITIE à des événements externes majeurs, à renforcer le profil de l'organisation et à mobiliser les parties prenantes sur des sujets clés. Les principaux événements mondiaux et régionaux et événements partenaires auxquels le Secrétariat a participé par le passé et auxquels il s'efforcera d'assister en 2024 comprennent l'Africa Mining Indaba, le Sommet du Partenariat pour un gouvernement transparent (PGT), l'Assemblée générale annuelle du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF), le Forum de le Conseil international des mines et métaux (ICMM), la COP et la Conférence des États parties (COSP) de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Dans la mesure du possible, l'ITIE tire parti de la participation aux événements par le biais de ses activités de communication et en coordonnant sa participation avec les principaux partenaires et parties prenantes.

Affectation budgétaire – communications

Il est prévu de consacrer 0,87 million de dollars US du budget aux communications, dont 0,53 million de dollars US au temps du personnel (soit 9,2 % du coût total du personnel).

Outre les frais de personnel, la maintenance du site Internet de l'ITIE et la publication de documents dans plusieurs langues demeurent un facteur clé de coût.

4. Gouvernance mondiale de l'ITIE

A. Gouvernance et soutien du Conseil d'administration

Une supervision rigoureuse du Conseil d'administration est essentielle pour une gestion

responsable et efficace de l'ITIE au niveau mondial. Les objectifs du Secrétariat consistent à assurer :

- Une gestion efficace de l'ITIE au niveau mondial et le renforcement de la confiance entre les collègues.
- Des processus de gouvernance mondiale inclusifs et réactifs, permettant une implication réelle de tous les collègues.
- Des mécanismes et processus de gouvernance qui reflètent la diversité des parties prenantes dans un environnement mondial en constante évolution.

Les activités consisteront notamment à organiser, de manière régulière et efficace, les réunions virtuelles et en personne du Conseil d'administration et des Comités, à apporter un soutien au/à la Président/e de l'ITIE, à aider les collègues pour qu'ils participent efficacement à la gestion mondiale de l'ITIE, ainsi qu'à diffuser et appliquer les politiques de l'ITIE, y compris répondre aux préoccupations soulevées par le biais d'un processus équitable, ponctuel et transparent. Les activités seront également celles contenues dans le plan de travail 2024 du Comité de Gouvernance et de Supervision, qui privilégieront l'examen des KPI 2024 de l'ITIE et des politiques de l'ITIE, telles que l'expression des préoccupations et la politique d'ouverture.

Affectation budgétaire – soutien au/à la Président/e et au Conseil d'administration de l'ITIE

Il est prévu de consacrer 1,32 million de dollars US du budget au soutien à la Présidente de l'ITIE et au Conseil d'administration, dont 0,58 million de dollars US pour le temps du personnel (10,1 % du coût total en personnel). Le soutien au Conseil d'administration devrait s'élever à 0,6 million de dollars US, dont 0,2 million de dollars US pour le temps du personnel. Le nombre et le lieu des réunions du Conseil d'administration sont des facteurs clés des coûts associés (lieu, déplacement et hébergement, frais de traduction et d'interprétation).

Le soutien aux comités devrait s'élever à 0,3 million de dollars US, dont 0,1 million de dollars US pour le temps du personnel. Un facteur clé de coût comprend la fréquence des réunions des comités et le volume des documents du Conseil d'administration (traduction et interprétation).

Dans un scénario prévoyant un budget faible, la stratégie de réduction des coûts peut impliquer de modifier la politique linguistique du Conseil d'administration et de prioriser les documents du Conseil d'administration à traduire, en envisageant par exemple de traduire des résumés plutôt que de longs documents dans leur intégralité, notamment en ce qui concerne les rapports substantiels comme les rapports de Validation.

B. Gestion du Secrétariat international de l'ITIE

Pour continuer à remplir ses fonctions principales, le Secrétariat devra maintenir le même nombre d'employés à temps plein (ETP) que les années précédentes. Le niveau minimum est estimé à 49 ETP selon le scénario avec des revenus faibles, mais il faudra pour cela que le Secrétariat hiérarchise et équilibre ses ambitions. Pour répondre à la demande croissante et traiter les risques en termes de rétention, le Secrétariat prévoit de recruter 2 nouveaux ETP en 2024. Cette mesure, qui est incluse dans le scénario prévoyant des revenus moyens, permettra au Secrétariat de consacrer des ressources à des domaines tels que le développement des capacités, le suivi et l'apprentissage, la Validation et les données.

	Low	Medium	High
FTEs	49	51	53

À mesure que le nombre de projets et la part du financement spécifique aux projets s'accroissent, l'équipe opérationnelle du Secrétariat poursuivra son travail de renforcement des systèmes et des politiques, afin d'améliorer continuellement l'efficacité opérationnelle et d'assurer le respect des obligations contractuelles avec les partenaires. Le développement se poursuivra en 2024 en mettant l'accent sur « Notre méthode de travail », dans le but de trouver un équilibre entre une plus grande efficacité et l'attention portée au bien-être du personnel. Ce travail s'appuie sur les priorités suivantes :

- Développer des processus opérationnels et d'approbation simples et élaborer des outils de suivi internes qui soutiennent la culture d'apprentissage du Secrétariat, le bien-être du personnel et améliorent l'efficacité de la gestion du Secrétariat.
- Poursuivre le renforcement de la structure de gestion de projets du Secrétariat en se concentrant sur le développement d'outils et des capacités internes.
- Combiner les valeurs du Secrétariat avec une culture d'apprentissage qui récompense, valorise et privilégie l'augmentation et le partage des connaissances. La formation du personnel se concentrera sur le développement thématique des capacités, les compétences en gestion et en leadership, les outils permettant de trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ainsi que sur une deuxième phase d'un programme de formation sur la diversité, l'inclusion, l'équité et l'appartenance (DEIB).
- Le Secrétariat continuera de développer ses systèmes de gestion financière en mettant l'accent sur des processus simplifiés, la rentabilité et l'efficacité, ainsi que sur la pérennité des financements à long terme.

Affectation budgétaire – gestion du Secrétariat

Il est prévu de consacrer 1,16 million de dollars US du budget à la gestion du Secrétariat, dont 0,92 million de dollars US pour le temps du personnel (16,1 % du coût total en personnel).

Outre la gestion quotidienne du Secrétariat, l'augmentation du financement spécifique aux projets, associée au large éventail d'exigences de conformité, de politiques de passation des marchés et des efforts visant à minimiser les risques fiduciaires, constituent les principaux facteurs contribuant à l'augmentation des coûts.

C. Suivi et apprentissage

Dans ce domaine, les objectifs du Secrétariat international sont doubles : premièrement, faciliter le suivi de ses propres activités par les parties prenantes, notamment les membres du Conseil d'administration, les donateurs et les organisations partenaires ; et deuxièmement, aider les pays à effectuer un suivi de leurs activités et à en tirer des enseignements, afin de garantir que la mise en œuvre de l'ITIE est significative et contribue à la bonne gouvernance des ressources extractives.

Secrétariat international : Le Secrétariat international rendra compte de ses propres activités et

des progrès réalisés avec le soutien des partenaires de développement à travers des projets spécifiques. Ce compte rendu se poursuivra par le biais de divers mécanismes : un compte rendu régulier dans le cadre des rapports sur la mise en œuvre, la sensibilisation et les finances lors de chaque réunion du Conseil d'administration. Deuxièmement, le Secrétariat international continuera à communiquer et à documenter les résultats de la mise en œuvre de l'ITIE dans tous les pays de l'ITIE. Cela inclut son rapport annuel visant à mettre en avant des exemples de mise en œuvre efficace d'activités aux niveaux mondial et national. Enfin, suite à l'ensemble convenu d'indicateurs de performance clés (KPI) approuvés par le Conseil d'administration en 2023, le Secrétariat international rendra compte des progrès réalisés par rapport à ces KPI. De plus, le Secrétariat international optimisera les rapports sur ces indicateurs grâce à sa plateforme de suivi interne et à la collecte de données sur les indicateurs, comme l'exigent les différents accords de financement que le Secrétariat a conclus pour 2024 avec les partenaires de développement.

Suivi et examen de la mise en œuvre dans les pays : Le Secrétariat international élaborera et diffusera des orientations permettant aux pays de renforcer leur propre suivi et apprentissage. Ces orientations mises à jour consolideront les dispositions établies dans la Norme, telles que la Validation, la planification du travail, le suivi et l'examen. Elles viseront à permettre aux pays de mieux comprendre les différents moyens par lesquels les pays peuvent, grâce à la mise en œuvre de l'ITIE, avoir un impact sur la gouvernance du secteur extractif.

D. Collecte de fonds

Le Conseil d'administration de l'ITIE doit garantir une source de financement prévisible et sûre pour l'ITIE. Conformément aux décisions du Conseil d'administration² sur les contributions de chaque collègue et les mises à jour subséquentes, le Secrétariat négocie des contributions pluriannuelles à titre de frais d'adhésion (financement de base) auprès des gouvernements et des entreprises. Par ailleurs, le Secrétariat mobilise des fonds de manière proactive pour financer des projets spécifiques, en soutien à de nouvelles lignes de travail aux fins de la mise en œuvre et de l'élaboration de politiques dans les pays. Cela requiert un effort de mobilisation de fonds dynamique et continu auprès des gouvernements et des entreprises, notamment des propositions d'amélioration des paiements de frais et de subventions conformément à l'inflation. En 2024, le Secrétariat assurera le suivi de nouvelles contributions pluriannuelles de la part de l'Australie et de la Finlande et un appui aux projets de la Norvège pour travailler à la transition énergétique et démarrer les premiers préparatifs du renouvellement des contributions des gouvernements à partir de 2025. Il cherchera également à solliciter des subventions d'appui de la part de fondations privées en soutien à ses travaux portant sur l'engagement des communautés locales et la transparence de la propriété effective. Enfin, le Secrétariat donnera également suite aux recommandations provenant du document approuvé du Conseil d'administration sur le financement du Secrétariat, dans le cadre d'une amélioration des cotisations versées par les entreprises et les pays mettant en œuvre l'ITIE. Le directeur exécutif dirige les efforts de levée de fonds avec le soutien de l'équipe de haute direction et du responsable des finances, aux côtés de la Présidente du Conseil d'administration. Cela nécessitera un investissement supplémentaire modeste en temps de travail du personnel au

² Lors de sa 35^e réunion, tenue le 26 octobre 2016, le Conseil d'administration a validé l'examen du financement et a décidé de se pencher à nouveau sur la question après avoir reçu une clarification sur la position des pays de soutien lors de sa 36^e réunion.

cours de la prochaine année afin de répondre aux besoins prévus en termes de financements.

5. Budget 2024 de l'ITIE

Cette section présente le budget et les risques associés, qui ont fait l'objet d'un examen attentif par le Comité des Finances. Dans l'ensemble, le Secrétariat international continue de fonctionner comme une organisation simplifiée et très efficace, avec une équipe d'environ 50 membres du personnel chargés de soutenir et de suivre la mise en œuvre de l'ITIE dans 57 pays membres et de mener au moins 14 Validations et deux évaluations ciblées prévues pour 2024. En outre, le Secrétariat mène des efforts de sensibilisation conformément à la Stratégie de sensibilisation, en se focalisant sur les pays prioritaires, et offre son soutien à un Conseil d'administration multipartite comprenant six comités et un groupe de travail.

Suite à l'examen du budget initial par le Comité des finances le 27 octobre 2023, le Comité a chargé le Secrétariat d'élaborer trois scénarios financiers distincts (faibles revenus, revenus moyens et revenus élevés), afin de fournir une vue d'ensemble exhaustive et de contribuer à gérer les risques. Le Comité des Finances a également recommandé au Secrétariat de veiller à ce que les obligations financières à long terme liées à la Conférence mondiale se reflètent dans les trois scénarios. Reconnaisant les difficultés qu'il pourrait rencontrer dans la prédétermination du coût total de la prochaine Conférence mondiale, qui peut varier considérablement en fonction du lieu de la conférence et du niveau de soutien du gouvernement hôte, le Secrétariat a pris des dispositions budgétaires afin que les trois scénarios pour 2024 contribuent au coût de la Conférence mondiale en 2026.

Tous les chiffres sont en milliers de dollars US

	Low scenario	Medium scenario	High scenario
Income	9.699	10.855	12.666
Expenditure	9.839	10.848	12.651
Result	(140)	7	16

Les trois scénarios proposés présentent les trajectoires potentielles des activités du Secrétariat, selon le niveau de financement, depuis un scénario de repli prévoyant des revenus faibles jusqu'à une stratégie hautement ambitieuse. Dans le scénario avec des revenus faibles, les activités sont plus limitées, ce qui affecterait l'appui à la mise en œuvre de la Norme 2023, avec peu de flexibilité pour mener des activités supplémentaires et des capacités réduites pour assumer les fonctions centrales du Secrétariat. Le scénario prévoyant des revenus moyens, considéré comme réaliste et le plus probable, garantit un financement complet des fonctions centrales du Secrétariat, avec une focalisation accrue sur la divulgation systématique. Il facilite des ambitions modérées dans la lutte contre la corruption et soutient des efforts plus étendus en matière de mobilisation de ressources domestiques pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD). Le scénario avec des revenus élevés – le plus ambitieux – inclut non seulement les éléments du scénario prévoyant des revenus moyens, mais il propose également une stratégie ambitieuse relative aux données, des efforts améliorés de lutte contre la corruption, un

appui renforcé à la mobilisation de ressources domestiques en vue d'atteindre les ODD et des orientations sur les politiques liées à la transition énergétique.

Suite à l'émergence de nouvelles informations sur les sources de revenus supplémentaires depuis la première version du budget, le scénario prévoyant des revenus moyens est considéré comme réaliste et constitue les perspectives financières attendues pour 2024. Suite à l'examen initial du budget par le Comité des Finances, le Secrétariat a reçu une confirmation provisoire sur un accord pluriannuel avec le Danemark, prévoyant une hausse substantielle du financement.

	Faible (plan de repli)	Moyen (attendu et réaliste)	Élevé (stratégie ambitieuse)
Principales priorités	<p>Activités réduites, affectant l'appui à la mise en œuvre de la Norme 2023. Ambition relative aux divulgations systématiques affectée négativement.</p> <p>Aucune flexibilité relativement aux demandes supplémentaires de Validation ou d'évaluation ciblée, en dehors de celles qui sont déjà programmées.</p> <p>Réduction des capacités à traiter une multitude de demandes de candidature et à mener des activités de sensibilisation supplémentaires.</p> <p>Flexibilité limitée pour l'organisation de réunions de comité supplémentaires et la traduction des documents du Conseil d'administration.</p>	<p>Les fonctions centrales du Secrétariat sont pleinement financées, notamment l'appui à la mise en œuvre dans l'ensemble des 57 pays membres, avec un accent plus marqué sur la divulgation systématique.</p> <p>Facilite des ambitions modérées dans la lutte contre la corruption et un appui étendu à la mobilisation de ressources domestiques en vue d'atteindre les ODD.</p>	<p>Outre les activités prévues dans le scénario avec des revenus moyens, celui envisageant des revenus élevés propose une stratégie relative aux données plus ambitieuse, tant en ce qui concerne la divulgation systématique que la facilitation de l'utilisation des données.</p> <p>Facilite une stratégie plus ambitieuse dans la lutte contre la corruption, une intensification de l'appui à la mobilisation de ressources domestiques pour réaliser les ODD et des ambitions plus étendues pour les politiques sur les minéraux critiques en lien avec la transition énergétique.</p>
Hypothèse	Renouvellement des accords	Renouvellement des	Renouvellement

	Faible (plan de repli)	Moyen (attendu et réaliste)	Élevé (stratégie ambitieuse)
s budgétaire s	<p>sans augmentation de la part de tous les pays de soutien, notamment l’Australie, la Finlande, la France, le Royaume-Uni et la Suède.</p> <p>Réception de paiements de toutes les entreprises de soutien, selon les frais d’adhésion existants.</p> <p>Les contributions des pays mettant en œuvre l’ITIE restent au même niveau qu’en 2023.</p>	<p>accords avec une augmentation de la part de l’Australie, la Finlande, la France, le Royaume-Uni et la Suède.</p> <p>Réception de paiements de pays de soutien non membres du Conseil international des mines et des métaux (ICMM), dont la moitié comprennent des cotisations accrues³.</p> <p>Conclusion d’un accord avec la fondation Ford pour le projet de phase 3 et appui supplémentaire pour les projets de la part de la Belgique.</p> <p>Hausse modeste des contributions de la part des pays mettant en œuvre l’ITIE</p>	<p>des accords avec une augmentation de la part de l’Australie, la Finlande, la France, le Royaume-Uni et la Suède.</p> <p>Réception de paiements d’entreprises de soutien, avec une hausse des frais, conformément à la formule de financement actualisée.</p> <p>Hausse majeure des contributions de la part de tous les pays mettant en œuvre l’ITIE</p>

Il est recommandé au Conseil d’administration d’approuver le scénario moyens en tant que budget 2024. Le plan de travail actuel repose sur le scénario avec des revenus moyens de 10,8 millions de dollars US, tandis que le scénario avec des revenus faibles, d’un budget de 9,69 millions de dollars US, fait office de plan de repli en cas de déficit de revenu important et imprévu. Le scénario avec des faibles revenus indique un déficit, principalement attribué aux responsabilités statutaires à long terme associées à la Conférence mondiale et à une réserve pour imprévus modeste. Par conséquent, l’existence d’un déficit ne nécessite pas automatiquement de puiser dans les réserves. Néanmoins, il est essentiel de reconnaître que le

³ La nouvelle structure de frais sera examinée pour les entreprises membres de l’ICMM lors de l’élaboration d’un nouveau protocole d’accord entre l’ICMM et l’ITIE, une fois que le protocole d’accord existant, qui couvre 2024, sera arrivé à expiration.

scénario avec des revenus faibles représente un budget financièrement limité qui s'accompagne de risques accrus en matière de rétention du personnel. Des facteurs tels qu'une inflation élevée et la dépréciation de la couronne norvégienne par rapport au dollar exercent une pression à la hausse sur les dépenses en personnel, qui ne sont pas suffisamment prises en compte dans le scénario prévoyant de faibles revenus.

Dans de telles circonstances, le Secrétariat devra réduire ses activités comme indiqué dans le plan de travail ci-dessus. En particulier, le scénario avec des revenus faibles aurait l'impact le plus important sur le soutien à la mise en œuvre de la Norme 2023, notamment en ce qui concerne la formation régionale et les efforts visant à promouvoir une divulgation systématique.

Il est également important de souligner que, sur la base des prévisions actuelles, nous anticipons une augmentation substantielle de la demande de soutien à la mise en œuvre, du fait de plusieurs facteurs, notamment la nécessité de formations sur les nouvelles dispositions de la Norme 2023 et la réduction prévue de l'assistance technique aux pays de mise en œuvre fournie par l'EGPS de la Banque mondiale. Dans le pire des cas, le Conseil d'administration conserve le pouvoir discrétionnaire de revoir sa politique linguistique et/ou la fréquence de ses réunions et celles des comités, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur les coûts.

Le scénario avec des revenus élevés présente une stratégie plus ambitieuse et une approche nécessitant de nombreuses ressources pour la mise en œuvre de la stratégie relative aux données. Il implique d'accélérer la divulgation systématique et d'amplifier l'utilisation des données ITIE par les pays mettant en œuvre l'ITIE. Une telle approche contribue à atténuer le risque de corruption, ainsi qu'à intensifier les efforts de promotion de la mobilisation de ressources domestiques à l'appui des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'accomplissement de travaux plus systématiques pour orienter les politiques gouvernementales en matière de transition énergétique.

Le scénario avec des revenus élevés repose sur des hypothèses de revenus optimistes, prévoyant une augmentation des revenus de 16 % et des dépenses accrues par rapport au scénario avec des revenus moyens, générant en fin de compte à un modeste excédent. En approuvant le scénario prévoyant des revenus moyens, le Conseil d'administration maintient une approche équilibrée et réaliste en matière de financement, tout en reconnaissant la possibilité d'une voie plus ambitieuse avec le scénario de revenus élevés. Cette double perspective garantit une planification financière prudente tout en permettant un impact plus important si des conditions favorables prévalent.

A. Chiffres historiques

Le Secrétariat a enregistré des performances financières variables au fil des ans, des déficits s'étant produits en 2019, qui était une année de conférence. La référence du budget 2024 est le budget 2023, qui reflète un niveau similaire d'activités et de projets en cours.

Le plan de travail présente une proposition de budget de 10,85 millions de dollars US sur la base du scénario avec des revenus moyens, ce qui reflète une perspective de croissance nulle par rapport au budget 2023 de 10,84 millions de dollars US.

Le Tableau 1 ci-dessous présente un contexte historique des revenus, des dépenses et des résultats au cours des 11 dernières années.

Tableau 1 : Résultats budgétaires historiques de l'ITIE pour la période 2012–2023

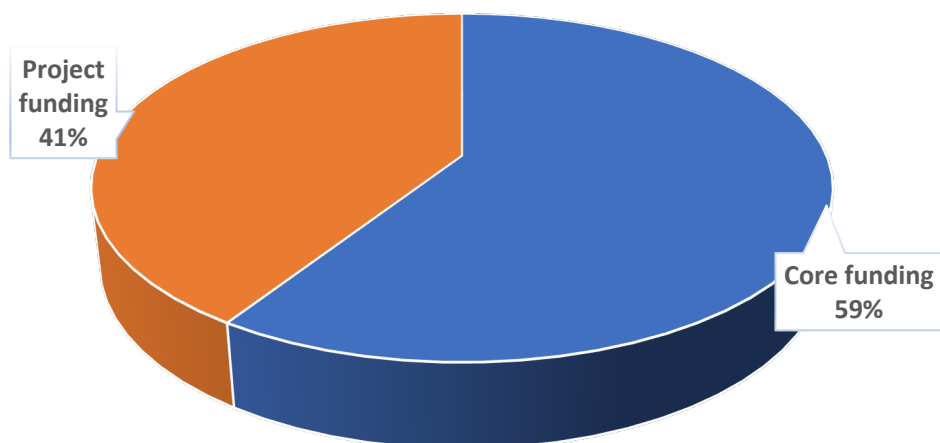
Tous les chiffres sont en milliers de dollars US

INCOME	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Outlook
Implementing countries												
Implementing countries						105	120	98	67	60	111	260
International development partners, including donors, NGO's and foundations	3.019	3.656	3.108	2.708	3.104	4.685	4.783	4.277	4.282	6.682	6.713	6.627
Project - Specific funding								52		1.719	3.752	3.325
Supporting governments and IFI's	3.019	3.656	3.108	2.708	3.104	4.685	4.783	4.225	4.282	4.963	2.961	3.302
Private sector	1.901	2.128	1.923	1.703	2.453	1.941	1.857	2.373	1.868	2.003	1.596	2.082
Oil and Gas	1.254	1.205	1.263	1.110	1.522	1.130	1.052	1.426	1.093	1.154	740	1.042
Mining and Minerals	635	904	634	575	867	716	706	901	744	762	736	889
Financial Institutions	13	10	10	9	7	20	29	15	17	28	20	31
Non-extractives		10	16	10	56	74	70	31	14	59	100	120
Global Conference												1.554
Total Revenues	4.920	5.784	5.031	4.411	5.557	6.731	6.760	6.748	6.217	8.745	8.420	10.523
Total Costs Incl currency effect	4.017	6.512	5.026	5.080	5.280	5.541	5.589	7.150	5.625	7.933	8.788	10.415
Result	903	- 728	5	- 669	277	1.190	1.171	- 402	592	812	- 368	108

B. Analyse budgétaire – revenus

Le type de revenu que le Secrétariat reçoit est réparti entre le financement de base et le financement spécifique aux projets. Le revenu appelé financement de base repose sur des accords pluriannuels ou annuels négociés avec les pays de soutien et sur les contributions des entreprises de soutien et des pays de mise en œuvre. Un financement spécifique à un projet est reçu sur la base d'un périmètre bien défini, d'un calendrier précis et d'un budget limitant l'utilisation des fonds reçus. Le Secrétariat est parvenu à un bon équilibre entre un financement de base de 59 % et un financement spécifique aux projets de 41 %. Une grande partie du financement spécifique aux projets est affectée à des consultants de projet ou des sous-subsventions pour soutenir la mise en œuvre dans des domaines thématiques clés.

Figure 1 : Équilibre entre le financement de base et le financement de projets (scénario avec des revenus moyens)



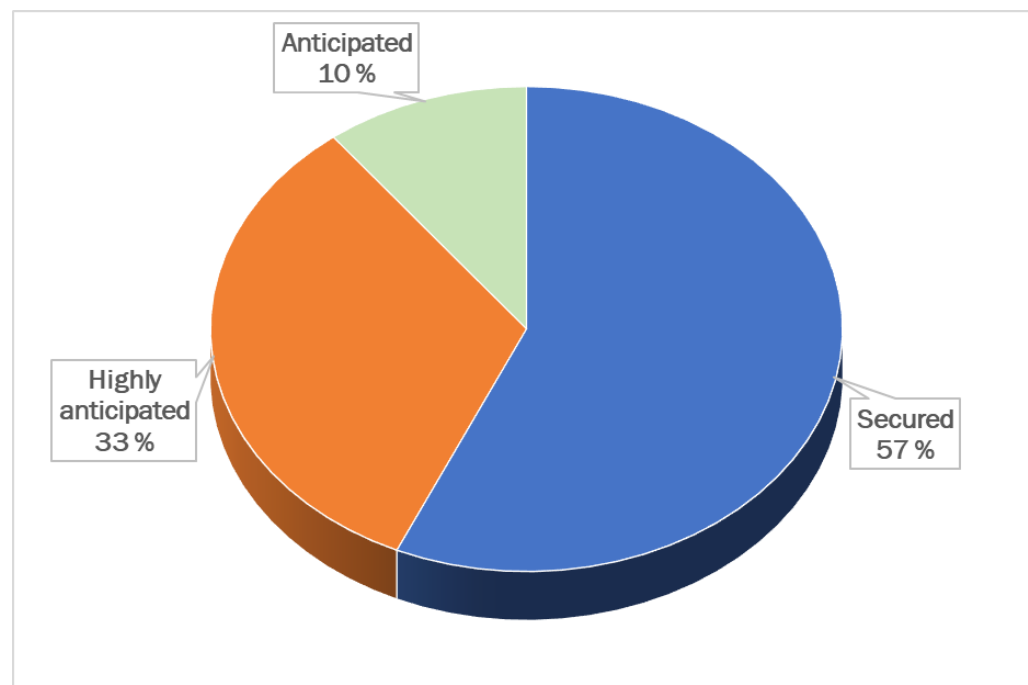
Le scénario avec des revenus faibles repose sur l'hypothèse selon laquelle les contributions reçues des pays de mise en œuvre seront les mêmes que dans les perspectives actualisées de 2023 et que les cotisations des entreprises n'augmenteront pas.

Pour 2024, le scénario prévoyant des revenus moyens estime une augmentation de 33 % du financement spécifique aux projets par rapport à 2023. L'augmentation du financement de base s'explique par une augmentation des revenus provenant à la fois des pays de soutien et des entreprises de soutien. Une augmentation estimée à 23 % est attendue de la part des pays de soutien en raison du renouvellement des accords pluriannuels. L'augmentation provenant des entreprises de soutien résulte principalement de la hausse de leur cotisation à laquelle il est fait référence dans le document du Conseil d'administration 56-4-B. Le Secrétariat recommande dans le scénario avec des revenus moyens de prévoir un résultat modeste (50 % des entreprises de soutien), car la mise en œuvre de la décision du Conseil d'administration sur le financement du Secrétariat peut également entraîner une diminution du nombre d'entreprises soutenant l'ITIE. Le scénario avec des revenus élevés anticipe un pourcentage d'engagement plus élevé de la part des entreprises de soutien.

Tableau 2 : Revenus budgétaires 2024 (scénario avec des revenus moyens)

Tous les chiffres sont en milliers de dollars US

INCOME	2023 Budget	2023 Outlook	2024 Medium	2024 vs 2023 Outlook
Secretariat use of surplus	100			
Implementing countries				
Implementing countries	190	260	270	4 %
International development partners, including donors, NGO's and foundations	6.999	6.627	8.484	28 %
Project - Specific funding	4.002	3.325	4.435	33 %
Supporting governments and IFI's	2.998	3.302	4.049	23 %
Private sector	1.954	2.082	2.101	1 %
Oil and Gas	960	1.042	950	-9 %
Mining and Minerals	844	889	1.011	14 %
Financial Institutions	30	31	20	-36 %
Commodity traders	120	120	120	0 %
Global Conference	1.600	1.554	0	
Global conference fundraising	1.200	1.200	0	
Global conference funding -from Secretariat cumulative surplus	400	354	0	
Total Revenues	10.843	10.523	10.855	
Change including Global Conference	29 %	-3 %	-8 %	
Total Revenues - excluding Global Conference	9.243	8.969	10.855	
Change excluding Global Conference		-3 %	8 %	

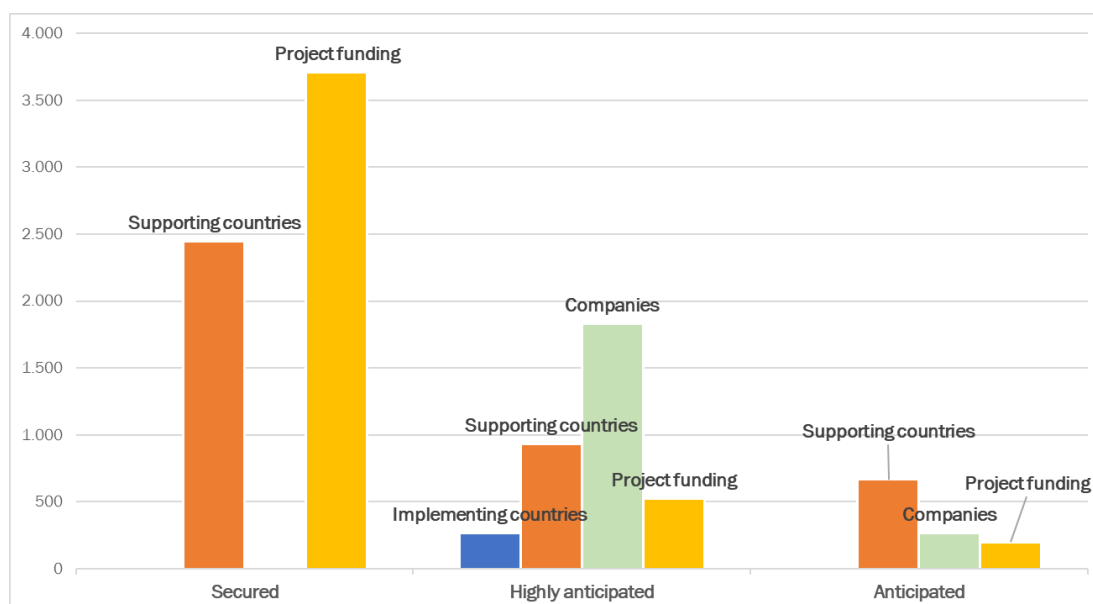
Figure 2 : Aperçu du statut des revenus

Les revenus prévus en 2024 s'élèvent à 10,8 millions de dollars US, dont 57 % sont déjà garantis, c'est-à-dire qu'il existe une base contractuelle ou une confirmation écrite pour la facturation. 33 % supplémentaires sont fortement anticipés, sur la base de contributions récurrentes ou de propositions soumises aux donateurs et en attente de négociation et de

signature. Au total, 88 % des revenus budgétisés sont soit fortement anticipés, soit garantis. Le financement anticipé est estimé à 10 %.

Les principaux contributeurs au financement de base, obtenu grâce à des accords annuels et pluriannuels confirmés, comprennent les gouvernements de l'Allemagne, de la Belgique, du Canada, du Danemark, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suisse. Parallèlement, des discussions sont en cours pour le renouvellement d'accords pluriannuels améliorés avec les gouvernements de l'Australie, de la Finlande, de la France, du Royaume-Uni et de la Suède. Les principaux contributeurs au financement spécifique aux projets comprennent l'USAID, l'UE, la Fondation BHP, le SECO, la BERD, la Fondation Ford, la GIZ et le ministère belge des Affaires étrangères. Veuillez consulter l'annexe A pour un aperçu exhaustif des sources de financement de base et de projet, y compris leurs engagements et le statut des discussions en cours.

Figure 3 : Relation entre financement et statut des revenus



C. Analyse budgétaire – dépenses

Pour faciliter l'analyse, le budget se décompose en 3 dimensions :

- « coût par fonction » : fournit un aperçu et une répartition des dépenses selon les fonctions principales
- « coût par type » – lié à la comptabilité
- dépenses engagées/obligatoires par rapport aux dépenses discrétionnaires.

Pour comprendre les contraintes budgétaires, le Secrétariat a examiné tous les coûts et les a regroupés dans les catégories « engagées/obligatoires » et « discrétionnaires ».

Le Tableau 3 illustre cette ventilation. Un coût engagé comprend les salaires du personnel et l'engagement à long terme de rendre compte au gouvernement norvégien concernant le recrutement. Un coût engagé est tout coût lié au financement d'un projet. La ventilation montre que 85 % des dépenses estimées sont engagées et/ou obligatoires. Pour comprendre le lien avec

les fonctions principales de l'ITIE, le Tableau 3 est présenté sous forme de « coût par fonction ».

Tableau 3 : Aperçu des dépenses engagées/obligatoires et discrétionnaires.

Tous les chiffres sont en milliers de dollars US

EXPENDITURE medium - by fonction COMMITTED/OBLIGATED	2024
Capacity building	549
Communications	708
Implementation	3.463
Management and administration	1.005
Outreach	401
Support to the EITI Chair and Board	627
Validation	1.386
Implementation through subgrant	874
Global Conference	210
Total Expenditure	9.223

EXPENDITURE medium - by fonction DISCRETIONARY	2024
Capacity building	5
Communications	161
Implementation	397
Management and administration	159
Outreach	68
Support to the EITI Chair and Board	696
Validation	138
Implementation through subgrant	-
Global Conference	-
Total Expenditure	1.624

Les dépenses considérées comme « discrétionnaires » sont les dépenses en personnel telles que les prestations sociales et les séminaires du personnel (déplacement, lieu, traduction), les réunions du Conseil d'administration (déplacement, lieu, traduction) et les consultants de projets financés par le budget de base (juridique, formation et développement du personnel). 15 % des dépenses prévues sont classées dans la catégorie « dépenses discrétionnaires ».

Le Tableau 4 montre les dépenses escomptées selon le « coût par fonction » et le Tableau 5 montre les dépenses escomptées selon le « coût par type ». Les chiffres estimés pour 2024 montrent une augmentation générale de 18 % par rapport aux perspectives pour 2023, à l'exclusion des coûts de la Conférence mondiale.

Tableau 4 : Dépenses 2024 « Coût par fonction »

Tous les chiffres sont en milliers de dollars US

EXPENDITURE medium - by function	2023 Budget	2024	2024 vs 2023 Budget
Capacity building	456	554	22 %
Communications	1.355	869	-36 %
Implementation	2.167	3.860	78 %
Management and administration	1.597	1.164	-27 %
Outreach	411	469	14 %
Support to the EITI Chair and Board	912	1.322	45 %
Validation	1.597	1.524	-5 %
Implementation through subgrant	1.310	874	-33 %
Global Conference	1.600	210	
Total Expenditure	11.405	10.847	
EXPENDITURE medium - by function in percentage of total cost	2023 Budget	2024	2024 vs 2023 Budget
Capacity building	4 %	5 %	1 %
Communications	12 %	8 %	-4 %
Implementation	19 %	36 %	17 %
Management and administration	14 %	11 %	-3 %
Outreach	4 %	4 %	1 %
Support to the EITI Chair and Board	8 %	12 %	4 %
Validation	14 %	14 %	0 %
Implementation through subgrant	11 %	8 %	-3 %
Global Conference	14 %	2 %	-12 %

Ensemble, le renforcement des capacités, le soutien quotidien à la mise en œuvre et le soutien sous forme de subventions constituent 52 % du budget. Cela reflète les priorités du Conseil d'administration et correspond aux recommandations de la récente évaluation indépendante, visant à améliorer la mise en œuvre en vue d'obtenir un impact maximal. Le budget de la Validation reste également une priorité, représentant 14 % du budget, comme en 2023.

La fonction principale du Secrétariat, qui fournit un soutien au/à la Président/e, au Conseil d'administration et à ses comités, représente 12 % du budget. Cette légère augmentation par rapport à 2023 est essentielle au bon fonctionnement d'un nouveau Conseil d'administration multipartite.

Le budget consacré à la gestion et à l'administration, ainsi qu'aux fonctions de soutien, reste propice à l'efficacité et rentable.

Tableau 5 : Dépenses 2024 « Coût par type »

Tous les chiffres sont en milliers de dollars US

EXPENDITURE Medium	2023 Budget	2023 Outlook	2024	2024 vs 2023 Outlook
Salaries	2.789	2.490	2.719	9 %
Other staff costs	1.294	1.088	1.406	29 %
EITI Contract staff (outside Norway)	1.303	1.456	1.610	11 %
Total staff cost	5.386	5.034	5.735	14 %
Office expenses	947	1.096	1.091	0 %
Travel and accomodation	802	734	1.196	63 %
Translation and interpretation	401	335	548	64 %
Project consultants	813	845	1.021	21 %
Other charges *	-	54	17	-68 %
Sub Grant (Open Extractives)	1.310	1.001	874	-13 %
Contingency	145	73	157	
Global Conference	1.600	1.554	210	
Total Expenditure	11.405	10.726	10.848	1 %
Currency effect		311	-	-
Total Expenditure - excluding Global Conference	9.805	9.172	10.848	18 %
Change	9 %	-6 %	18 %	
Net Result	(562)	108	7	

Le Secrétariat continuera à mettre en œuvre des sous-subsventions destinées à Open Ownership et l'ITIE Ukraine en 2024. La sous-subsvention pour Open Ownership repose sur l'engagement actuel du programme Opening Extractives. Open Ownership travaillera également en collaboration avec le Secrétariat pour réaliser les produits livrables associés au nouveau financement de projet obtenu de l'USAID. Du point de vue du rapportage, cette écriture se retranscrit comme une sous-subsvention.

Étant donné que le scénario prévoyant des revenus moyens comporte plus de risques en termes de financement, la fourniture d'une réserve pour imprévus a été ajoutée en plus d'une disposition concernant l'engagement à long terme de la Conférence mondiale qui se tiendra en 2026. Ces considérations n'affectent pas les réserves du Secrétariat international.

Le budget 2024 montre une augmentation de 18 % des dépenses en raison des coûts en personnel, des déplacements et des frais associés à la traduction. L'augmentation des dépenses en personnel s'explique par les ajustements annuels des salaires, la renégociation des contrats du personnel clé et le plein effet du recrutement de 51 ETP de janvier à décembre. Les déplacements, la traduction et les consultants de projets sont autant de variables liées au financement spécifique d'un projet. L'augmentation générale de 33 % du financement des projets a également un impact sur les frais de déplacement et de traduction. On s'attend à ce que les fonds destinés aux consultants de projets augmentent.

Il est prévu que le budget de traduction et d'interprétation augmente de 64 % par rapport aux prévisions pour 2023. En 2023, 115 000 dollars US de frais de traduction et d'interprétation ont été pris en charge par le budget de la Conférence mondiale, y compris le coût des deux réunions du Conseil d'administration organisées à Dakar. Le coût de deux réunions du Conseil d'administration en personne et d'une réunion virtuelle est inclus dans le budget 2024. De plus,

des coûts supplémentaires de traduction et d'interprétation sont attendus dans le cadre de projets, outre les coûts linguistiques accrus pour la diffusion de la nouvelle Norme ITIE.

Les frais de déplacement devraient augmenter de 63 %. Un tiers de cette hausse découle de l'augmentation des déplacements liés aux projets d'appui à la mise en œuvre. Bien que la majorité des conseils techniques émanant du Secrétariat international soient en ligne, la hausse des demandes de missions en personne du Secrétariat pour le renforcement des capacités, l'appui à la mise en œuvre et la Validation vient s'ajouter à l'augmentation prévue des dépenses en déplacements pour 2024.

Le budget prévu des dépenses en personnel pour 2024 représente 53 % des dépenses générales (Tableau 4). Une augmentation de 14 % est attendue en 2024 par rapport aux perspectives de 2023. Cette augmentation s'explique principalement par le coût salarial de 51 ETP, la renégociation des contrats des membres clés du personnel et le budget pour l'ajustement salarial annuel 2024.

Les coûts de personnel comprennent les salaires des employés basés à Oslo et des travailleurs à distance (sous-traitants), les prestations sociales et les coûts sociaux pour le gouvernement norvégien liés à l'emploi. Conformément à la loi norvégienne sur l'environnement de travail, les salaires du personnel doivent être ajustés chaque année et les considérations en termes d'inflation constituent un paramètre clé. Le budget prévisionnel est élaboré en calculant une augmentation de 4,5 % sur tous les salaires du personnel et en ajoutant le coût social supplémentaire et la contribution aux assurances et aux pensions, afin de veiller à ce que le Secrétariat reste compétitif en conservant du personnel de qualité face à l'inflation persistante des prix.

Les prestations sociales du personnel sont constamment révisées en fonction de la nécessité que le Secrétariat trouve un équilibre entre la rétention de personnel et un marché de recrutement compétitif. Bien que la comparaison avec ceux du gouvernement et du secteur à but non lucratif leur soit favorable, les niveaux de salaires du personnel du Secrétariat sont inférieurs à ceux du secteur privé et l'enveloppe de prestations devient importante pour attirer des candidats qualifiés. Pour 2024, le budget des prestations s'élève à 0,23 million de dollars US. Tous les coûts répertoriés en tant que prestations sont considérés comme « discrétionnaires », ainsi que l'illustre le Tableau 3.

Les salaires du personnel sont basés sur les contrats de 2024 et sont considérés comme des coûts « obligatoires » (Tableau 3). Les salaires du personnel en Norvège entraînent un coût social pour le gouvernement norvégien et des engagements à long terme en matière de type d'emploi, d'assurance et de retraite⁴.

Les Figures 4 à 6 montrent les frais de déplacement, de traduction et de recrutement de consultants de projets répartis entre financement de projets et financement de base. Dans l'ensemble, le financement de projets devrait augmenter de 33 % en 2024 et représente 41 %

⁴ La loi norvégienne sur l'environnement de travail précise que tous les recrutements en Norvège doivent être permanents, à moins qu'ils ne répondent à des exigences très spécifiques prévues dans la loi. Le recrutement à court terme n'est généralement applicable que s'il s'agit de remplacer du personnel parti en congé ou pour l'exécution d'un projet spécifique. L'emploi permanent créera des engagements à long terme en matière de cotisations d'assurance et de retraite.

des revenus budgétisés du Secrétariat. En résumé, 59 % du budget pour les déplacements et 92 % du budget pour le recrutement de consultants de projets sont engagés dans le cadre de l'exécution planifiée du projet. Les coûts associés à la traduction et à l'interprétation sont répartis entre les réunions du Conseil d'administration, le soutien aux Comités et le travail dans les pays.

Le budget de 1,086 million de dollars US proposé pour les déplacements reflète une approche mûrement réfléchiée et équilibrée de gestion des dépenses liées aux déplacements, tout en tirant parti des projets pour maximiser le soutien à la mise en œuvre et à l'impact. Le financement spécifique aux projets constitue 55 % du budget total, tandis que le financement de base représente les 45 % restants. L'affectation de ressources à la catégorie des projets de déplacement souligne l'engagement du Secrétariat à atteindre ses objectifs stratégiques. Cela comprend le soutien aux activités, ateliers et événements liés aux projets, qui jouent tous un rôle essentiel pour faire avancer les priorités stratégiques décrites dans le plan de travail. Le Secrétariat utilise les technologies virtuelles pour assurer une grande part des formations techniques et des activités de renforcement des capacités, mais les pays mettant en œuvre l'ITIE ont d'importantes d'attentes en termes d'amélioration des investissements dans des missions en personne afin de soutenir les activités de mise en œuvre, de Validation et de sensibilisation.

Figure 4 : Répartition des dépenses : frais de déplacement – financement de base ou de projets

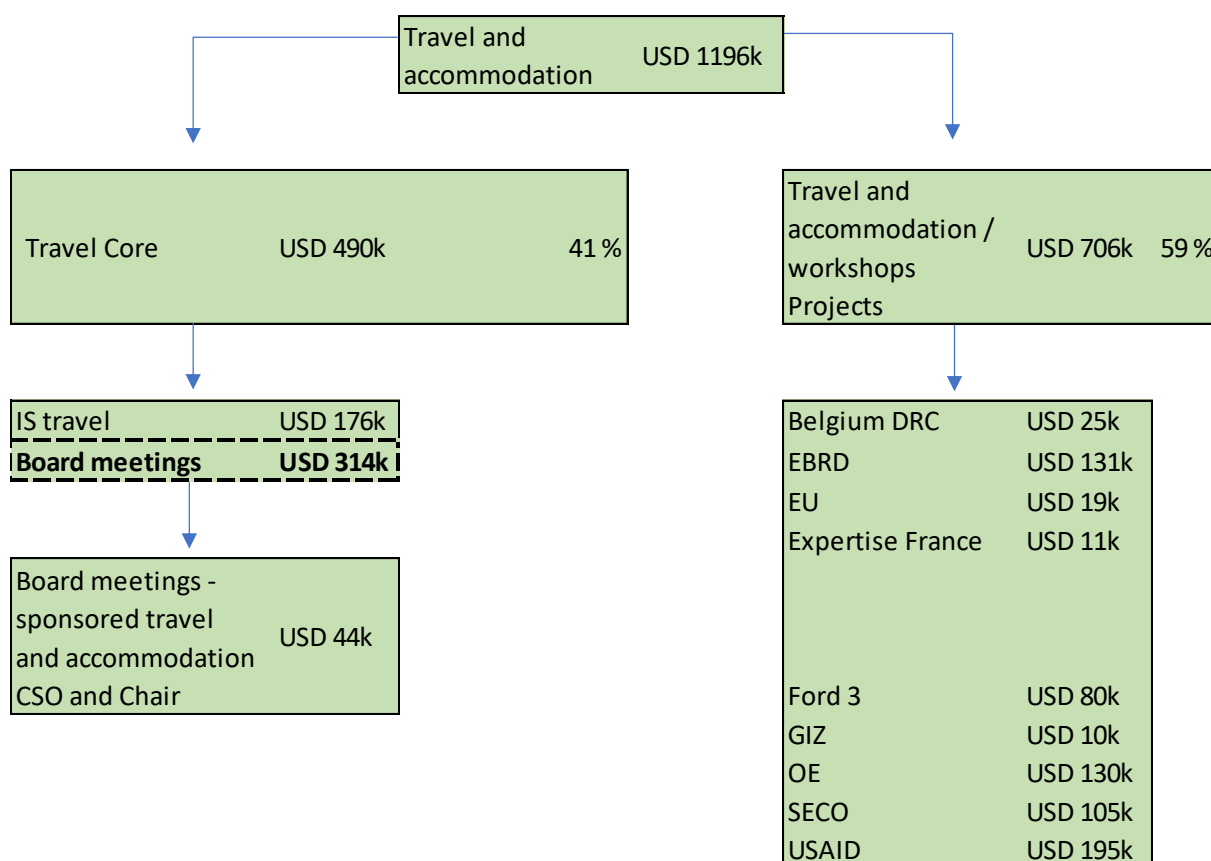
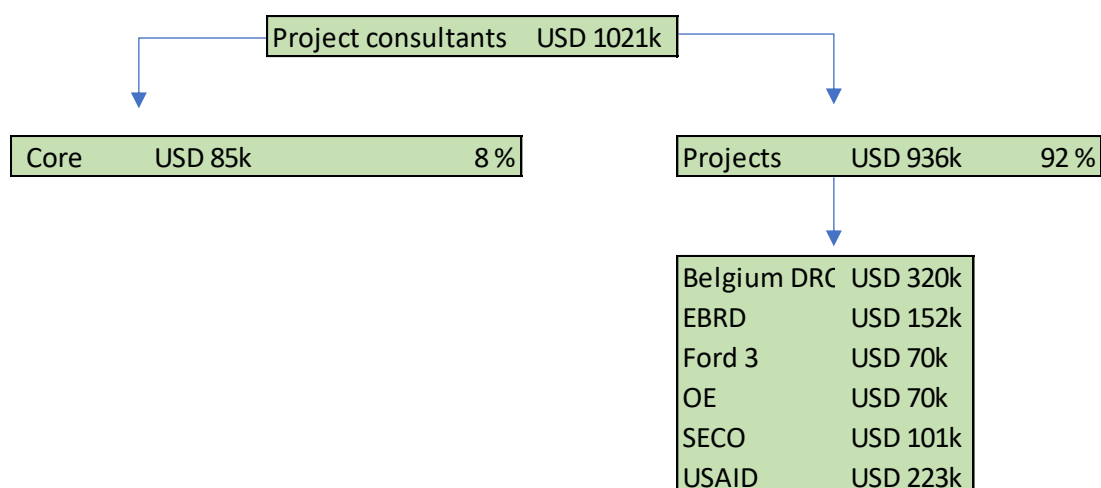
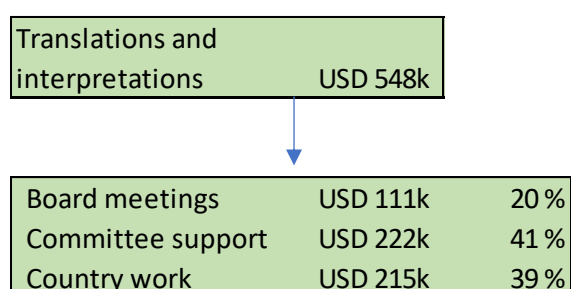


Figure 5 : Répartition des dépenses : consultants de projet – financement de base ou de projets



Le Secrétariat fournit un soutien direct aux pays mettant en œuvre l'ITIE par l'intermédiaire de consultants de projet, ce qui garantit un niveau approprié de séparation entre son rôle de soutien et son rôle de contrôle. Les produits livrables sont définis et détenus par les GMP qui bénéficient du soutien. Outre ses orientations techniques, le Secrétariat apporte également un soutien administratif, qui comprend un appui à la rédaction des Termes de Référence (TdR), la sélection de consultants qualifiés par le biais de processus de passation de marchés concurrentiels et la supervision de la réalisation d'études de haute qualité.

Figure 6 : Répartition des dépenses : traduction et interprétation



D. Risques associés au plan de travail

Le Secrétariat prévoit quatre risques majeurs pour l'exécution du plan de travail, à savoir l'instabilité politique, la possibilité d'une réduction du financement pour la mise en œuvre de l'ITIE, une reprise inégale après la pandémie de COVID-19 et une éventuelle résurgence de celle-ci, ainsi que les ressources humaines et financières.

Premièrement, le nombre de pays mettant en œuvre l'ITIE (Afghanistan, Burkina Faso, Gabon, Guinée, Mali, Niger, Myanmar et Tchad) qui connaissent une **instabilité politique et des conflits** continue d'augmenter. Si cette tendance se poursuit, le personnel du Secrétariat passera plus de temps à traiter les urgences non prévues dans le plan de travail, ce qui générera un impact sur le calendrier des Validations et d'autres projets en cours. Pour atténuer ces risques, il est prévu que le Conseil d'administration clarifie les politiques et les procédures en cas d'instabilité politique, afin d'éclairer la réponse et l'engagement continu du Secrétariat. Le Secrétariat a également établi une liste de consultants afin de mobiliser les capacités techniques très rapidement et répondre à une augmentation soudaine de la charge de travail.

Deuxièmement, il existe un **risque pour la mise en œuvre de l'ITIE** résultant des incertitudes quant au financement disponible à cette fin. Bien que la plupart des pays continuent de prendre en charge les coûts de mise en œuvre, les difficultés budgétaires et l'instabilité politique pourraient nuire à la disponibilité budgétaire pour les secrétariats nationaux de l'ITIE et pour le rapportage dans un nombre croissant de pays. Un autre risque connexe concerne les perspectives de soutien du fonds fiduciaire EGPS de la Banque mondiale aux pays mettant en œuvre l'ITIE, qui devrait s'étendre au-delà des priorités de l'ITIE, avec une réduction du financement disponible pour la mise en œuvre de l'ITIE dans certains pays. Bien qu'un accent plus important sur la divulgation systématique puisse avoir un impact positif sur le coût du rapportage, cela nécessite également un soutien technique et financier considérable. Un effort majeur de collecte de fonds en soutien à la mise en œuvre de l'ITIE dans certains pays pourrait s'avérer nécessaire pour maintenir la dynamique, tout en s'assurant que la Banque mondiale continue d'affecter des ressources de l'EGPS à l'appui à la mise en œuvre de l'ITIE.

Troisièmement, malgré des améliorations continues, il subsiste un **risque de reprise inégale ou ralentie après la pandémie de COVID-19 et/ou un risque de résurgence de celle-ci**, ce qui poserait de nouveaux défis pour la mise en œuvre de l'ITIE. L'un ou l'autre scénario entraînerait des défis persistants pour de nombreux pays membres de l'ITIE dotés de faibles capacités. Ces pays pourraient être contraints de prioriser une nouvelle réponse à la pandémie et/ou de limiter le financement du gouvernement pour la mise en œuvre de l'ITIE. Cela souligne encore la nécessité d'identifier des sources supplémentaires de soutien financier dédié à la mise en œuvre de l'ITIE.

Quatrièmement, certains risques pèsent sur l'exécution du plan de travail 2024, relativement aux **ressources humaines et financières**. En ce qui concerne les capacités du personnel, la rotation du personnel ou les limitations en termes de capacités auront un impact sur la capacité du Secrétariat à atteindre les résultats escomptés dans le cadre d'un budget couplé à un scénario prévoyant des revenus faibles. Le Secrétariat prend des mesures pour atténuer ces risques : augmentation du nombre d'ETP, rétention du personnel, investissement dans la formation des nouveaux membres du personnel et appel à des consultants à court terme pour soutenir la mise en œuvre. L'inflation des salaires et des frais de déplacement exerce une pression continue sur les dépenses et présente des risques et des incertitudes permanents.

En ce qui concerne les **ressources financières**, les futures contributions financières des pays de soutien suscitent des incertitudes en raison des priorités concurrentes découlant des effets continus de la guerre en Ukraine et du soutien accru aux programmes humanitaires et aux réfugiés, qui exercent une pression sur les budgets que ces pays consacrent au développement. Les financements non garantis, comme ceux des projets en cours de développement, pourraient ne pas se concrétiser pleinement dans de telles circonstances et la mise en œuvre de certains projets pourrait également être retardée en raison de facteurs indépendants de la volonté du Secrétariat. Bien que l'inflation diminue, le Secrétariat continue de faire face à des augmentations des coûts et à des pressions à la hausse sur les salaires. Pour ces raisons, le Secrétariat a inclus une réserve pour imprévus dans les prévisions de dépenses.

Les fluctuations des devises pourraient également accroître le déficit prévu si la couronne norvégienne (NOK) devait se déprécier davantage par rapport au dollar américain et à l'euro. Le taux de change de la couronne norvégienne par rapport au dollar américain s'est déprécié au cours de l'année écoulée, tandis que le taux de change par rapport à l'euro est resté relativement stable. Du fait que la plupart des contributions au budget sont faites en dollars américains et en euros et que plus de la moitié des dépenses (y compris en personnel) sont effectuées en couronnes norvégiennes, plus le cours du dollar ou de l'euro est élevé, plus les contributions en

couronnes norvégiennes sont faibles. Le Secrétariat a pris une série de mesures pour atténuer ce risque. La plus importante est la tenue de deux comptes d'exploitation en couronnes norvégiennes et en dollars US. Cela permet de couvrir les dépenses en devises étrangères depuis le compte libellé en dollars US et les dépenses en couronnes norvégiennes depuis le compte libellé dans cette devise. Le taux de change anticipé de 1 USD = 10,7 NOK est considéré comme un risque moyen sur la base des tendances actuelles, compte tenu de la volatilité continue du taux de change. Toutefois, les effets de change positifs constatés en 2023 ne devraient pas durer en raison du renforcement attendu de la couronne norvégienne. Cela explique l'absence de provision à cet effet dans le budget.

Pour toutes ces raisons, le Secrétariat cherche à augmenter les contributions des gouvernements et les cotisations des entreprises de soutien qui constituent le financement de base. Il recherchera également d'autres possibilités de mobiliser des financements de projets dédiés pour soutenir les travaux sur la transition énergétique et la nouvelle stratégie en matière de données. Certains domaines de travail politique sur le genre, les considérations environnementales et sociales, l'EMAPE et les activités infranationales sont financés par les contributions de base, car ces domaines ne reçoivent pas de soutien de projet dédié.

En ce qui concerne les dépenses, le Secrétariat continuera d'explorer la possibilité de réaliser des économies en priorisant davantage les activités planifiées pour l'année. Il a développé une approche budgétaire prudente basée sur un scénario prévoyant des coûts faibles. Une considération majeure pour 2024 sera d'envisager une prolongation du bail existant ou de trouver de nouveaux bureaux à partir de juin 2024. D'autres mesures de contrôle des coûts consistent à prioriser les déplacements liés à des projets pour s'assurer que les produits livrables sont sur la bonne voie, tout en veillant à ce que les déplacements destinés à la mise en œuvre, à la validation et à la sensibilisation demeurent prioritaires. Des examens de la rentabilité des services juridiques et des services de gestion financière sont en cours pour garantir que le Secrétariat reçoit un soutien de haute qualité tout en réalisant des économies potentielles.

Annexe A

Tableau 6 : Aperçu détaillé – revenus

	Core funding	Project funding	Total	Comments
Secure	2.447.500	3.709.804	6.157.304	
Belgium	240.000		240.000	2021 - 2024. Future funding under discussion
Canada	243.000		243.000	End 2024. Future funding under discussion
Denmark	719.500		719.500	2023 - 2026 - committed
EBRD		377.418	377.418	End 2024
EU		550.000	550.000	2023 - 2027. Signed
Expertise France		55.000	55.000	End 2024 - committed
Germany BMZ	268.000		268.000	End 2025 - signed
Giz		36.160	36.160	End 2024 - committed
Netherlands	300.000		300.000	2021 - 2024. Future funding under discussion
Norway	392.000		392.000	2023 - 2024. Future funding under discussion
OE/BHP		926.909	926.909	End 2025
Seco		291.840	291.840	End 2025
Switzerland (Seco)	285.000		285.000	2022 - 2024. Future funding under discussion
Ukraine		38.333	38.333	End 2024
USAID		1.434.144	1.434.144	2023 - 2026
Highly anticipated	3.037.000	525.000	3.562.000	
Companies	1.833.600		1.833.600	
Implementing countries	270.000		270.000	
Supporting countries	933.400		933.400	
France	132.000		132.000	Yearly, in line with previous contributions
Sweden	338.400		338.400	Yearly, in line with previous contributions
Switzerland (Seco)	82.000		82.000	
United Kingdom	381.000		381.000	
Projects		525.000	525.000	
Fresh Belgium (DRC)		525.000	525.000	
Anticipated	935.900	200.000	1.135.900	
Companies	267.500		267.500	
Supporting countries	668.400		668.400	
Australia	312.000		312.000	
Finland	356.400		356.400	
Projects		200.000	200.000	
Ford III (low end)		200.000	200.000	
Grand Total	6.420.400	4.434.804	10.855.204	

Annexe B

Outre le budget présenté ci-dessus selon un scénario prévoyant des revenus moyens, le Secrétariat a élaboré un scénario avec des revenus élevés. Pour référence, les revenus dans le cadre du scénario faible sont également résumés.

Scénario faible : Le scénario avec des revenus faibles ne prévoit aucune hausse des revenus provenant des pays de mise en œuvre, aucune augmentation du financement provenant des pays de soutien sur la base d'accords renouvelés, ni aucune augmentation des revenus provenant des cotisations des entreprises de soutien.

Tableau 7 : Scénario faible – revenus

INCOME	2023 Outlook	2024 Low
Secretariat use of surplus		
Implementing countries	-	-
Implementing countries	260	260
International development partners, including donors, NGO's and foundations	6.627	7.506
Project - Specific funding	3.325	3.710
Supporting governments and IFI's	3.302	3.796
Private sector	2.082	1.934
Oil and Gas	1.042	920
Mining and Minerals	889	874
Financial Institutions	31	20
Commodity traders	120	120
Global Conference	1.554	0
Global conference fundraising	1.200	0
Global conference funding -from Secretariat cumulative surplus	354	0
Total Revenues	10.523	9.699
Change including Global Conference	-3 %	-8 %
Total Revenues - excluding Global Conference	8.969	9.699
Change excluding Global Conference	-3 %	8 %

Tableau 8 : Scénario faible – dépenses

EXPENDITURE low	2023 Outlook	2024 Low
Salaries	2.490	2.598
Other staff costs	1.088	1.331
EITI Contract staff (outside Norway)	1.456	1.603
Total staff cost	5.034	5.532
Office expenses	1.096	1.031
Travel and accomodation	734	1.086
Translation and interpretation	335	490
Project consultants	845	664
Other charges *	54	17
Sub Grant (Open Extractives)	1.001	874
Contingency	73	48
Global Conference	1.554	97
Total Expenditure	10.726	9.839
Currency effect	311	-
Total Expenditure - excluding Global Conference	9.172	9.839
Change	-6%	7%
Net Result	108	(140)

Scénario élevé : Le scénario avec des revenus élevés prévoit une augmentation des cotisations des pays de mise en œuvre, une plus grande contribution de la Fondation Ford au financement des projets, un nouveau financement de projets de la part de la Norvège, le plein effet des augmentations des cotisations des entreprises, ainsi que des contributions supplémentaires de la part des entreprises membres de l'ICMM.

Tableau 9 : Scénario élevé – revenus

INCOME	2023 Outlook	2024 High
Implementing countries		
Implementing countries	260	280
International development partners, including donors, NGO's and foundations	6.627	9.551
Project - Specific funding	3.325	5.501
Supporting governments and IFI's	3.302	4.049
Private sector	2.082	2.835
Oil and Gas	1.042	1.080
Mining and Minerals	889	1.616
Financial Institutions	31	20
Commodity traders	120	120
Global Conference	1.554	0
Global conference fundraising	1.200	
Global conference funding -from Secretariat cumulative surplus	354	
Total Revenues	10.523	12.666
Total Revenues - excluding Global Conference	8.969	12.666
Change excluding Global Conference		41 %

Figure 8 : Scénario élevé – revenus

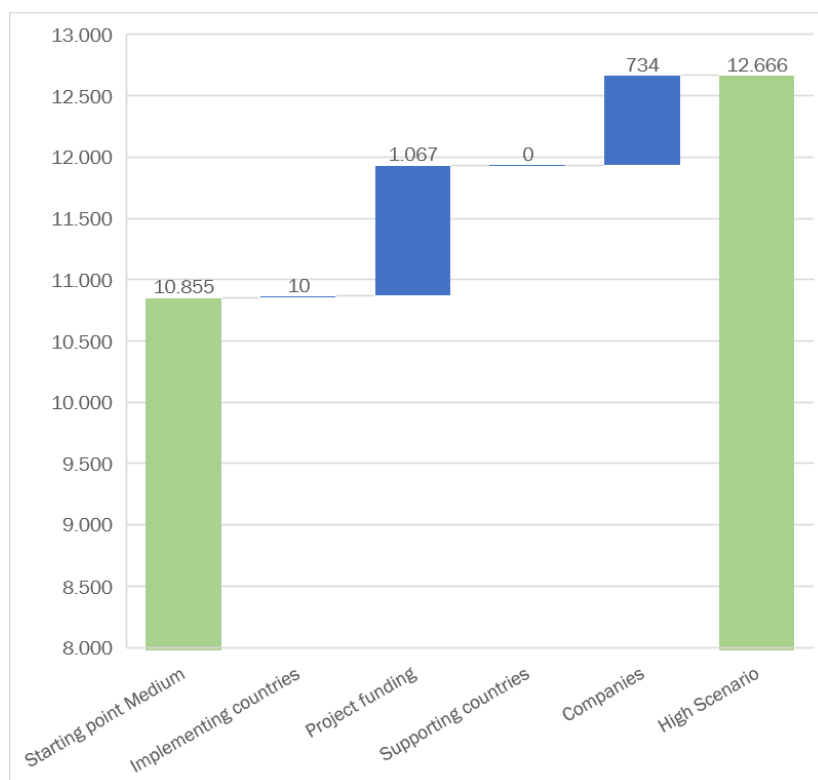


Tableau 10 : Scénario élevé – dépenses

EXPENDITURE high scenario	2023 Outlook	2024 First draft
Salaries	2.490	2.886
Other staff costs	1.088	1.489
EITI Contract staff (outside Norway)	1.456	1.610
Total staff cost	5.034	5.985
Office expenses	1.096	1.104
Travel and accomodation	734	1.442
Translation and interpretation	335	548
Project consultants	845	1.744
Other charges *	54	17
Sub Grant (Open Extractives)	1.001	874
Contingency	73	351
Global Conference	1.554	586
Total Expenditure	10.726	12.651
Currency effect	311	
High income	10.523	12.666
High scenario Net result	108	16